



Université de Bretagne Occidentale



UNIVERSITÉ
BRETAGNE
LOIRE

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

2016 > 2017

LICENCE
LEA

L1 - L2 - L3



FACULTÉ
DES LETTRES &
SCIENCES HUMAINES





BIENVENUE À LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE L'UBO !

Le présent livret regroupe la plupart des informations essentielles qui vous permettront de suivre votre formation dans les meilleures conditions : vous y trouverez des informations pratiques concernant la localisation des services, à la Faculté ou sur d'autres sites de l'UBO, l'organisation de l'année universitaire (calendrier, organisation des examens) ou encore les différents types d'enseignement que vous aurez à suivre selon la(les) formation(s) que vous avez choisie(s).

Ce livret constitue donc un outil de référence que nous vous invitons à conserver précieusement. N'hésitez pas, cependant, à compléter ces informations en vous rendant sur le site internet de la Faculté :

<http://www.univ-brest.fr/UFR-Lettres-et-Sciences-Humaines>

sur lequel vous trouverez aussi toutes les mises à jour du présent livret ou en demandant des éclaircissements à vos enseignants comme aux services compétents. N'hésitez pas non plus à vous tourner vers vos élu-e-s étudiant-e-s qui, au niveau de votre filière ou au niveau de la Faculté en général, peuvent vous fournir des renseignements utiles et faire entendre votre voix dans nos instances.

Notre Faculté se veut à la fois un lieu d'études, un lieu de recherche et un lieu de vie : en plus des enseignements (cours magistraux, travaux dirigés) que vous aurez à suivre avec assiduité, vous aurez la possibilité d'enrichir vos connaissances en assistant à des conférences, colloques, journées d'étude ou séminaires de recherche qui ont lieu chaque semaine dans nos locaux et qui sont pour la plupart ouverts à tous. Une année universitaire, outre les cours, doit aussi vous permettre d'enrichir votre projet personnel de formation sur le long terme en bénéficiant de toutes les ressources de l'université.

Vous trouverez aussi pour cela auprès des différents services de l'UBO une offre très large d'activités culturelles ou sportives. Vous aurez également la possibilité de suivre une UE libre proposée par d'autres Facultés et ainsi d'élargir vos horizons. De même, nos associations étudiantes proposent tout au long de l'année différentes animations, différents projets et n'attendent que votre engagement et votre dynamisme pour les développer encore davantage.

Vous pourrez aussi constater que notre Faculté entretient des relations constantes avec d'autres universités, en Europe comme dans le monde entier. Cela nous permet aussi bien d'accueillir des étudiants et des chercheurs étrangers que de vous proposer des séjours universitaires à l'étranger dans de très bonnes conditions. N'hésitez pas à vous renseigner sur les destinations qui vous sont offertes (et, en allant vers eux, à montrer aux étudiants étrangers que nous accueillons que nous avons le sens de l'hospitalité !).

Un parcours universitaire se construit sur plusieurs années. Vous devrez souvent réfléchir à la direction que prendra votre itinéraire de formation. Nous sommes aussi là, enseignants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs, pour vous accompagner dans vos études comme dans vos projets à plus long terme.

Je vous souhaite à toutes et à tous,
une excellente année universitaire 2016-2017 !

Jean-Yves Le Disez
Directeur de l'UFR Lettres et Sciences humaines



SOMMAIRE

◉ L'offre de formation	page 4
◉ Le calendrier de l'année universitaire	page 6
◉ Les dates à retenir	page 8
◉ Les services à utiliser selon vos besoins	page 10
◉ Connectez-vous à votre Espace Numérique de Travail : ENT	page 14
◉ L'UE7 : des outils complémentaires pour réussir vos études !	page 16
◉ Préparation à la certification C2i niveau 1	page 18
◉ Les services administratifs	page 19
◉ Organisation des études en Licence.....	page 21
◉ Organisation générale des examens.....	page 23
◉ Règlement des examens.....	page 27
◉ Résultats des examens.....	page 28
◉ Vos questions, nos réponses	page 30
◉ Présentation de votre filière.....	page 31
◉ Renseignements pratiques	page 37
◉ Fiches pédagogiques de L1 à L3.....	page 38
◉ Liste des UE proposées dans l'UE6 (UE Libres, Découverte des masters, Informatique)	page 63

SIGLES

ADM	Admis(e)
AJ	Ajourné(e)
AACD	Autorisation à continuer avec dettes
AJAC	Ajourné(e) mais autorise(e) à continuer
BU	Bibliothèque Universitaire
CA	Conseil d'Administration
CAP'AVENIR	Orientation et Insertion Professionnelle
CAPIES	Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire
CFVU	Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
CLOUS	Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires
CM	Cours Magistral
COMP	Résultat compensé
CRD	Centre de Ressources Documentaires
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
DEI	Direction Europe et International
DEUG	Diplôme d'Études Universitaires Générales
DU	Diplôme d'Université
EC	Élément Constitutif (d'une UE)
ECTS	European Credit Transfer System (Crédits européens)
ENT	Espace numérique de travail
EPR	Épreuve
ESPE	Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation
FLE	Français Langue Étrangère
GU	Gymnase Universitaire
IPAG	Institut de Préparation à l'Administration Générale
IUP	Institut Universitaire Professionnalisé
LEA	Langues Étrangères Appliquées
LMDE	Licence - Master - Doctorat
LMDE	La Mutuelle Des Étudiants
REVA	Reprise d'Études et Validation des Acquis
RU	Restaurant Universitaire
SMEBA	Société Mutualiste des Étudiants de Bretagne Atlantique
SUAPS	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
SUFCEP	Service Universitaire de Formation Continue et d'Éducation Permanente
SUMPPS	Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
TD	Travaux Dirigés
TER	Travail d'Études et de Recherche
TP	Travaux Pratiques
UE	Unité d'Enseignement
UFR	Unité de Formation et de Recherche. L'UFR dispose de deux sites de formation la Faculté Victor-Segalen à Brest et le Centre Littéraire intégré au Pôle Universitaire Pierre-Jakez-Hélias à Quimper.

Domains

+ préparées à l'UFR Lettres et Sciences humaines

**
** dont parcours Agrégation d'Histoire

* dont parcours Agrégation d'Anglais et de Lettres modernes

Licences

☐ Licences et Masters professionnels

☐ Masters recherche

els

☐ Licences et Masters profession

AUTRES FORMATIONS

- ◉ DU « Langues et cultures de la Bretagne + mention Généalogie »
Tél. 02 98 01 63 28
- ◉ DU « Compétences en langue française » pour étudiants asiatiques
Tél. 02 98 01 63 39
- ◉ DU « Langues anciennes de méditerranée »
Tél. 02 98 01 63 26
- ◉ Licence et Master d'Administration Publique et préparation aux concours administratifs assurée par l'IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale)
Tél. 02 98 01 63 34
- ◉ L'UFR contribue aux masters **Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la formation** assurés par l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de Bretagne
Tél. 02 98 47 80 20
- ◉ Préparation aux **Agrégations d'Anglais, d'Histoire et de Lettres modernes** à l'UFR Lettres et Sciences humaines (Brest)
Tél. 02 98 01 63 39
- ◉ Cours de Français Langue Étrangère proposés aux étudiants étrangers inscrits à l'UBO dans le cadre du programme ERASMUS
Tél. 02 98 01 61 01

CALENDRIER 2016 > 2017

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER		
1 J	2 V	3 S	1 S	2 D	3 L	1 M	2 M	3 J	1 J	2 V	3 S	1 D	2 L	3 M	1 M	2 J	3 V
4 D	RENTREE 35		4 M	5 J	6 M	40	41	42	B		43	Examin session 1 semestres impairs		44	B		45
5 L			5 M	6 J	7 V	45	46	47			48			49			50
6 M			6 J	7 V	8 S	46	47	48			49			50			51
7 M	Début des cours A 36		7 V	8 S	9 D	47	48	49	Examin UEL		50	Début des cours		51	A		52
8 J			8 S	9 D	10 L	48	49	50			51			52			53
9 V	< Journée d'accueil des nouveaux étudiants		9 D	10 L	11 M	49	50	51	Examin session 1 semestres impairs		52	Début des UEL		53	Jurys		54
10 S			10 L	11 M	12 M	50	51	52			53			54			55
11 D	< de langue		11 M	12 M	13 J	51	52	53	Examin session 1 semestres impairs		54	A		55	B		56
12 L			12 M	13 J	14 V	52	53	54			55			56			57
13 M	< Début des UEL		13 J	14 V	15 S	53	54	55	Examin session 1 semestres impairs		56	B		57	B		58
14 M			14 V	15 S	16 D	54	55	56			57			58			59
15 J	B		15 S	16 D	17 L	55	56	57	Examin session 1 semestres impairs		58	B		59	B		60
16 V			16 D	17 L	18 M	56	57	58			59			60			61
17 S			17 L	18 M	19 J	57	58	59	Examin session 1 semestres impairs		60	B		61	B		62
18 D			18 M	19 J	20 M	58	59	60			61			62			63
19 L	A		19 J	20 M	21 V	59	60	61	Examin session 1 semestres impairs		62	B		63	B		64
20 M			20 J	21 V	22 S	60	61	62			63			64			65
21 M	A		21 V	22 S	23 D	61	62	63	Examin session 1 semestres impairs		64	B		65	B		66
22 J			22 S	23 D	24 L	62	63	64			65			66			67
23 V			23 D	24 L	25 M	63	64	65	Examin session 1 semestres impairs		66	B		67	B		68
24 S			24 L	25 M	26 M	64	65	66			67			68			69
25 D			25 M	26 M	27 J	65	66	67	Examin session 1 semestres impairs		68	B		69	B		70
26 L			26 M	27 J	28 V	66	67	68			69			70			71
27 M	B		27 J	28 V	29 S	67	68	69	Examin session 1 semestres impairs		70	B		71	B		72
28 M			28 V	29 S	30 D	68	69	70			71			72			73
29 J			29 S	30 D	31 L	69	70	71	Examin session 1 semestres impairs		72	B		73	B		74
30 V			30 D	31 L		70	71	72			73			74			75

Interruption des cours

Examin session 1

Examin session 2

Période de consultation des copies

Corrections, décachetages, saisies, jurys et publication des résultats

Pour info, vacances académie Rennes

MARS				AVRIL				MAI				JUIN				JUILLET				AOÛT			
1 M	2 J	3 V	4 S	5 D	6 L	7 M	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 L	14 M	15 M	16 J	17 V	18 S	19 D	20 L	21 M	22 J	23 V	24 S
A				Examens UEL				Examens session 1 semestres pairs				Examens session 1 semestres pairs				Jury				publication des résultats			
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1 M	2 M
B				B				Examens session 1 semestres pairs				Examens session 1 semestres pairs				Examens session 2				Examens session 2			
A				A				A				A				A				A			
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1 M
B				B				B				B				B				B			
32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55

Dates de l'année universitaire : du 01/09/2016 au 31/08/2017
Possibilité d'effectuer des stages du 01/09/16 au 30/09/17 et de soutenir des mémoires ou rapports de stage jusqu'au 30/09/17 dans le respect du calendrier défini par chaque composante.

- Inscriptions tardives :**
Les dates limites d'inscription en formation initiale sont fixées :
• Pour les licences et licences professionnelles au 1^{er} octobre (semestre impair) et au 15 février (semestre pair)
• Pour les masters au 15 octobre (semestre impair) et au 28 février (semestre pair)

LES DATES À RETENIR

SEMESTRES IMPAIRS (septembre à décembre)	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Retrait et dépôt à la scolarité des demandes de :				
Inscription pour l'année universitaire des Licence - Au-delà du 30 septembre, demande d'inscription tardive	du 1 ^{er} au 30 septembre			
Inscription pour l'année universitaire des Masters 1 et 2 - Au-delà du 15 octobre, demande d'inscription tardive	du 1 ^{er} septembre au 15 octobre			
Possibilité de changement de choix d'Unités d'Enseignement (UE) de langues (auprès du secrétariat de la maison des langues)	du 1 ^{er} au 19 sept.			
Dispenses d'Unités d'Enseignements (UE) ou d'Éléments constitutifs (EC)	du 15 au 30 sept			
Report de note(s)				
Inscription en double cursus				
Inscription en régime spécial d'études	du 15 septembre au 14 octobre			
Annulation d'inscription AVEC remboursement des droits universitaires		du 15 septembre au 30 novembre		
Annulation d'inscription SANS remboursement des droits universitaires			du 1 ^{er} au 30 novembre	

SEMESTRES PAIRS (janvier à avril)	Janvier	Février	Mars	Avril
Retrait et dépôt à la scolarité des demandes de :	du 9 au 16 janvier			
Inscription en régime spécial d'études				
Dispenses d'UE ou d'EC				
Inscription pour l'année universitaire des Licence - Au-delà du 15 février, demande d'inscription tardive	du 1 ^{er} janvier au 15 février	du 1^{er} janvier au 28 février		
Inscription pour l'année universitaire des Masters 1 et 2 - Au-delà du 28 février, demande d'inscription tardive	du 1 ^{er} janvier au 28 février			
Demande de bourses et de logement universitaire site du CLOUS/RENNES		du 15 janvier au 30 avril		

EXAMENS POUR TOUS, UN CONTRÔLE DE L'ASSIDUITÉ SERA EFFECTUÉ POUR TOUS LES BOURSIERS	
EXAMENS - Semestres 1 - 3 - 5 - 7	12 au 17 décembre et du 3 au 7 janvier
EXAMENS - Semestres 2 - 4 - 6 - 8	2 au 16 mai
EXAMENS - Rattrapage	14 au 24 juin
Date limite de soutenance des mémoires en master	30 septembre

LES SERVICES... À UTILISER SELON VOS BESOINS

LOGEMENT, REPAS, SERVICES SOCIAUX

Le CLOUS (Centre Local des Œuvres Universitaires)

2, avenue le Gorgeu 29287 Brest CEDEX · Tél. 02 98 03 38 78 · clous@crous-rennes.fr

- ▣ Met à votre disposition des chambres, des appartements meublés et un fichier de location. Pour bénéficier de l'APL (Aide Personnalisée au Logement) ou de l'ALS (Allocation de Logement Social), se renseigner aux permanences de la Caisse d'Allocations Familiales.
- ▣ Gère 4 restaurants universitaires (Ar Men, Kergoat, Segalen et Technopôle) et plusieurs cafétérias. Prix d'un ticket : 3,20 Euros (tarif 2015/2016).
- ▣ Dispose d'un service social, d'un service de liaison étudiants-entreprises (quelques offres d'emplois temporaires ou saisonniers) et d'un service OTU (Office de Tourisme Universitaire : possibilité de voyages à prix réduits).

LA BU LETTRES : toute la documentation pour réussir vos études

- ▣ **Des horaires d'ouverture très larges** : du lundi au jeudi de 8 h à 22 h, le vendredi de 8 h à 19 h, le samedi de 9 h à 17 h
- ▣ **Des ressources** : manuels, ouvrages, revues en salles, ressources en ligne (Ubodoc), ressources du prêt entre bibliothèques, un fonds BD et lecture loisir
- ▣ **Des services** : 70 postes informatique, des photocopieurs, 2 imprimantes, wifi
- ▣ **Des espaces de travail** : salles de lecture, petites salles de travail (réservation possible), cafét'
- ▣ **Des renseignements auprès des bibliothécaires** : à l'accueil, à la banque de renseignement, par mail, sur Facebook, par chat (Ubib)
- ▣ **Des formations** : sous forme d'ateliers libres (bases de données, zotero, veille...), dans les maquettes de formations, sur demande individuelle.

Portail des BU de l'UBO : <http://ubodoc.univ-brest.fr/> : catalogue, revues électroniques, bases de données, prêt entre bibliothèques,...

Contact : bulettres@univ-brest.fr · Tél. 02 98 01 68 92 · 11, Avenue Foch Brest

<https://www.facebook.com/BULettresBrest>

1 - CALLIOPE : Centre de Formation en Langues et Civilisations (salles A304 et A306)

Le Centre de Formation en Langues et Civilisations se compose de deux espaces, tous deux exclusivement dédiés à l'apprentissage des langues vivantes : une salle de 20 postes réservée à la formation tutorée (groupes d'étudiants accompagnés par un enseignant) et une salle de 12 postes pour l'auto-formation.

L'espace « auto-formation » est accessible à l'ensemble des étudiants et personnels souhaitant améliorer leurs compétences linguistiques dans les 11 langues enseignées à l'UFR et met à leur disposition, dans un environnement convivial, des postes virtualisés permettant l'accès à de très nombreuses ressources. Le Centre de Formation en Langues et Civilisations permet à chacun de travailler à son rythme, pour approfondir un cours, faire des exercices de remédiation, préparer une certification ou un séjour à l'étranger. Une lectrice accueille les utilisateurs afin de les conseiller et de les accompagner dans leurs apprentissages.

Ressources disponibles :

- ▣ documents sonores, sites d'auto-apprentissage et vidéo mis à disposition par les enseignants sur le serveur ou sur Moodle
- ▣ DVD consultables sur place

- ▣ logiciel d'apprentissage Rosetta Stone (pour certaines langues)
- ▣ dictionnaires et méthodes avec fichiers audios

Des ateliers sont également proposés régulièrement (ateliers de conversation, ateliers d'analyse cinématographique, ateliers culturels...).

Conditions d'accès :

La carte d'étudiant doit être remise au lecteur dans la salle à votre arrivée. Elle vous sera rendue en fin de séance.

À noter :

Nous vous proposons l'utilisation gratuite des ressources du Centre. En retour, nous attendons que vous respectiez le matériel. Tél. 02 98 01 80 86

CAP'AVENIR

20, avenue Le Gorgeu (Rez-de-chaussée du Bat C) 29200 Brest - Tél. 02 98 01 63 17 - web.cap-avenir@univ-brest.fr

Met à votre disposition, en auto-documentation et en prêt documentaire, l'essentiel de l'information sur l'enseignement supérieur et ses débouchés, mais aussi des ressources sur le stage en entreprise, (candidatures, exemples de missions, annuaires d'entreprise, etc...)

- ▣ Participe à l'UE 7 de l'UFR Lettres et Sciences humaines (construction d'un projet de formation et d'insertion professionnelle)
- ▣ Vous conseille sur la rédaction de CV et de lettres de motivation
- ▣ Vous aide à élaborer un projet professionnel
- ▣ Vous offre la possibilité de rencontrer sur rendez-vous, une conseillère psychologue ou de participer à des ateliers.

Un chargé d'orientation et insertion professionnelle accompagne tout particulièrement les étudiants en situation de handicap, en lien avec l'Espace Handiversité de l'UBO.

www.univ-brest.fr/cap-avenir

2 - LE CRBC (Centre de Recherche Bretonne et Celtique)

3^e et 4^e étages de l'UFR Lettres et Sciences humaines : crbc@univ-brest.fr

- ▣ Gratuit, ouvert à tout public pour le prêt ou la consultation, il met à votre disposition l'ensemble de sa documentation sur la Bretagne et les pays celtiques (60 000 ouvrages, 2 200 collections de périodiques)
- ▣ catalogue de la Bibliothèque du CRBC (UMS 3554 du CNRS) : <http://portailcrbc.univ-brest.fr/>
- ▣ site du CRBC : <http://www.univ-brest.fr/crbc>
- ▣ Vous accueille de 9 h à 17 h du lundi au vendredi (au 4^e étage du bâtiment C de l'UFR Lettres et Sciences humaines).

3 - MANIFESTATIONS CULTURELLES

Le Service Culturel - Ateliers et événements culturels

RDC du restaurant universitaire l'Armen

2 bis, avenue Le Gorgeu - CS 93837 - 29238 Brest Cedex 3

Tél. 02 98 01 63 67 - service.culturel@univ-brest.fr

lundi et vendredi 9 h > 13 h

mardi, mercredi et jeudi 9 h > 17 h 30 sans interruption

> Adhésion de 10 € à l'inscription ou tout au long de l'année auprès du Service.

- ▣ Ateliers et stages de pratique artistique (photo, ensemble jazz, chant et voix, théâtre musical, cirque...)
 - ▣ UE Libres culturelles (théâtre, écrire et réaliser un film, création radio, arts plastiques, ...)
 - ▣ Billetterie à prix réduits pour les adhérents : cinéma Les Studios, concerts à la Carène, spectacles du Quartz, de la Maison du théâtre, ...
 - ▣ Programmation tout au long de l'année (concerts, expositions aux Abords, ciné-club, festival UBO Roi...)
 - ▣ Accompagnement de tous vos projets culturels et prêt de matériel audio-visuel
 - ▣ Statut Artiste de Haut Niveau
- > Retrouvez sa programmation et ses services en détail sur le site de l'UBO.

RELATIONS INTERNATIONALES

Des réunions d'informations vous seront proposées au cours de l'année à l'UFR afin de vous présenter les possibilités de mobilités à l'international, que ce soit pour un semestre/une année dans une université étrangère ou pour un stage.

Contacts :

Anne-Claire THIERRY (C202)

Tél. 02 98 01 61 01

anne-claire.thierry@univ-brest.fr

La Direction Europe et International de l'UBO vous informera également régulièrement des possibilités de mobilité internationale. Parcourez la rubrique «Partir à l'étranger» du site web de la DEI (www.univ-brest.fr/dei) et consultez régulièrement vos mails.

Direction Europe & International

3, rue des Archives - CS 93837 - 29238 Brest Cedex 3

4 - SANTÉ

Le SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé)

13, rue de Lanrédec 29200 Brest - Tél. 02 98 01 82 88

<http://www.univ-brest.fr/sumpps-centredesante>

- ▣ Visites médicales sur rendez-vous
 - ▣ Consultations en médecine générale, sans rdv le matin et sur rdv l'après midi
 - ▣ Consultations en gynécologie sur rdv
 - ▣ Consultations en psychiatrie sur rdv
 - ▣ Entretiens psychologues cliniciennes sur rdv
 - ▣ Information Dépistage anonyme et gratuit des IST, un mardi après midi par mois
 - ▣ Soins infirmiers : vaccinations... sans rdv
 - ▣ Activités bien-être
 - en individuel : massage assis habillé, réflexologie plantaire, massage du visage et du haut du corps
 - en collectif : yoga, relaxation coréenne
 - ▣ Assure un accueil de service social
- > Permanence à la faculté de lettres et sciences humaines :
- Yvette LE GOFF, assistante sociale, assure une permanence,
- le lundi, sur le site de Ségalen, bureau B324 (3^e étage),
 - le mardi, jeudi et vendredi au SUMPPS-centre de santé, 13, rue de Lanrédec
- Il convient de **prendre RDV** au 02 98 01 82 88

- ▣ DEVE - Handiversité
- ▣ Étudiants en situation de handicap, accueil sur rdv : pour un handicap ou des problèmes de santé chroniques ou ponctuels.
Accueil, information et accompagnement des étudiants en situation de handicap :
 - > Permanence à la faculté de lettres et sciences humaines :
Kader BOUDARENE, responsable de la cellule Handiversité à la DEVE, assure une permanence tous les mardis en salle B324 (3^e étage). Il reçoit les étudiants sans rendez-vous de 9 h à 11 h 30 et sur rendez-vous de 14 h à 16 h 30.
Tél. 02 98 01 82 99 (DEVE) - 02 98 01 70 64 (B324 le mardi)
handiversite@univ-brest.fr

SPORT

Le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives)

Gymnase Universitaire rue du Bouguen - 29200 BREST - Tél. 02 98 01 64 16 - suaps@univ-brest.fr

- ▣ Dispose de nombreux équipements.
- ▣ Vous propose toutes activités sportives, de l'athlétisme à la plongée sous-marine. Compétition possible. Inscription dans les différentes activités début septembre, date de début des cours, tant pour le sport loisir que pour les EC sport (voir affichage des programmes dans le hall d'accueil).
Forfait annuel : 30 euros.

CONNECTEZ-VOUS À VOTRE ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Chaque étudiant inscrit à l'UBO bénéficie d'une adresse électronique et d'un accès à l'ENT.

En vous connectant à <http://ent.univ-brest.fr>, une fois votre accès activé, vous disposerez, entre autre, d'une adresse e-mail de la forme : prenom.nom@etudiant.univ-brest.fr.

COMMENT ACTIVER VOTRE COMPTE INFORMATIQUE ?

Vous allez sur <http://ent.univ-brest.fr>, onglet «connexion», ensuite cliquez sur le lien «Passeport Informatique» (en bas de la page), puis laissez-vous guider.

Votre identifiant : votre n° d'étudiant à 8 chiffres qui figure sur votre carte d'étudiant

Votre mot de passe : il vous est donné sur le feuillet qui accompagne votre carte d'étudiant

> Astuce : en cas de perte du mot de passe, réactivez votre compte à partir de votre Passeport Informatique

QUEL INTÉRÊT ?

Parmi les services proposés, les plus importants sont :

- ▣ UFR Lettres : vous avez accès à l'emploi du temps, aux programmes, au calendrier d'examens...
- ▣ Mon dossier : retrouvez ici vos coordonnées, notes et résultats...
- ▣ Messagerie : gérez votre courrier électronique. Les secrétaires vous informent par ce biais de tout changement d'emploi du temps ou d'informations propres à votre département
- ▣ Envoi de la lettre d'information de l'UFR chaque semaine
- ▣ Mon compte : cette application permet de changer son mot de passe

UTILISEZ LES POINTS D'ACCÈS INTERNET MIS À VOTRE DISPOSITION

- ▣ des bornes WIFI (Centre de Ressources, cafeteria CLOUS, espace étudiant 1^{er} étage, 2^e étage bât. A, « Aquarium » 3^e étage bât. D, 4^e étage CRBC)
- ▣ des postes informatiques en libre-service au Centre de Ressources

Grace au service eduroam, déployé à l'UBO, vous avez un accès sécurisé à l'Internet en utilisant votre identifiant ENT habituel. Il vous faut pour cela sélectionner ce réseau de connexion.

En cas de problème il existe un outil en ligne qui permet de configurer sa connexion Eduroam : <http://cat.eduroam.org> que vous pourrez télécharger depuis votre domicile.

Vous trouverez par ailleurs toute l'information nécessaire sur le site de l'UBO :

<http://eduroam.univ-brest.fr> ou bien en consultant la rubrique services/ wifi de votre ENT

Séances de configuration :

dates à consulter au Centre de Ressources



LE TUTORAT

LES TUTEURS À LA FACULTÉ VICTOR SÉGALEN

QUI SONT- ILS?

Les tuteurs sont des étudiants de L3, de Master 1 et de Master 2 qui ont suivi le même parcours que vous: ils connaissent le fonctionnement de la faculté et les attentes des professeurs. Ils peuvent donc répondre tout au long de l'année aux questions que vous vous posez devant l'organisation de vos études à l'Université.

OÙ, QUAND ET COMMENT LES RENCONTRER ?

Lors des semaines de rentrée, ils assurent le « tutorat d'accueil ». Ils sont reconnaissables à leur T-shirt noir et sont chargés de vous orienter aussi bien dans le dédale des couloirs que dans vos démarches administratives. Vous les rencontrerez dans le hall de la faculté.

Après les semaines de rentrée, ils assurent les ateliers du « tutorat pédagogique » dans les salles vitrées du bâtiment D (« aquariums »). Les horaires adaptés à l'emploi du temps des étudiants de 1^{ère} année sont affichés devant chaque secrétariat dans le hall ainsi qu'au secrétariat UE7. Les tuteurs partageront avec vous leur enthousiasme, leur expérience du travail universitaire et ses méthodes, éclairciront à votre demande un point de cours qui vous embarrasse, vous conseilleront sur tous les aspects de votre vie à l'Université.

Alors , étudiants de 1^{ère} année (mais les autres aussi sont les bienvenus !), n'hésitez pas à vous inscrire à leurs ateliers, ça ne pourra que vous enrichir et vous aider à valider l'UE7.

> Début des ateliers

- Découvre ta FAC : lundi 19 septembre 2016
- Ateliers pratiques et tutorats : à partir du 26 septembre 2016

> Inscriptions au secrétariat UE7 (bureau B208)

REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS

Des représentants étudiants siègent dans les différents conseils.

Conseil de Faculté :

- ▣ 9 étudiants (dont 1 doctorant(e)) membres titulaires et 9 suppléants
- ▣ 2 assesseurs étudiants

Conseils de département chargés d'organiser chaque filière d'enseignement

VIE ASSOCIATIVE

Les associations étudiantes sont nombreuses et les activités multiples : soirées d'intégration, projections de films, conférences, débats... Leurs locaux sont situés au 1^{er} étage (couloir des associations).

L'UE7 : DES OUTILS COMPLÉMENTAIRES POUR RÉUSSIR VOS ÉTUDES !

DES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS

Des ER sont à votre disposition pour vous aider et vous accompagner toute l'année. Vous pouvez les rencontrer en cas de difficulté, de re-orientation, de questions particulières, de suivi, etc.

Consultez la liste des ER affichée au Secrétariat UE7. Inscriptions sur place.

DES ATELIERS

Ceux-ci sont de deux types :

- ▣ ateliers de tutorat pédagogique animés par des tuteurs étudiants (étudiants de master de votre filière) pour vous aider à comprendre les exigences propres à votre filière, à acquérir une méthodologie, à préparer les examens, les exposés, etc.
 - ▣ ateliers pratiques UE7 sur les sujets les plus divers (préparer son séjour Erasmus, rédiger son CV, aide à l'oral, aide à la rédaction, etc...).
- > Inscription préalable exigée (au secrétariat de l'UE7).

DES CONFÉRENCES ET DES CONFÉRENCES MÉTIERS

Vous pouvez assister à toute conférence organisée au sein de l'UFR, l'accès à toutes ces conférences est libre et gratuit. De plus, l'UE7 organise régulièrement d'octobre à avril des conférences métiers dans lesquelles témoignent des personnes exerçant les métiers les plus divers.

VOS OBLIGATIONS

- ▣ 2 ateliers pratique ou de tutorat pédagogique
- ▣ 1 conférence métier
- ▣ 1 conférence UFR (par exemple dans le cadre d'un colloque)
- ▣ Une formation à la Bibliothèque Universitaire (2 h) est obligatoire en L1 au semestre 1.

Et n'oubliez pas ! Cap'Avenir, le service d'orientation et d'insertion de l'UBO est à votre service (20, avenue le Gorgeu - Bâtiment C). Des professionnels de l'orientation vous y accueillent tout au long de l'année.

COMMENT EST ÉVALUÉE L'UE7 ?

L'UE7 ne donne pas lieu à une véritable notation. Néanmoins, elle vous permet de valider deux crédits par semestre (2 ECTS) en effectuant :

- ▣ 2 ateliers et 2 conférences plus la formation BU en L1,
- ▣ 4 activités par an en L2 et L3.

Possibilité de rendre un dossier pour les cas particuliers.

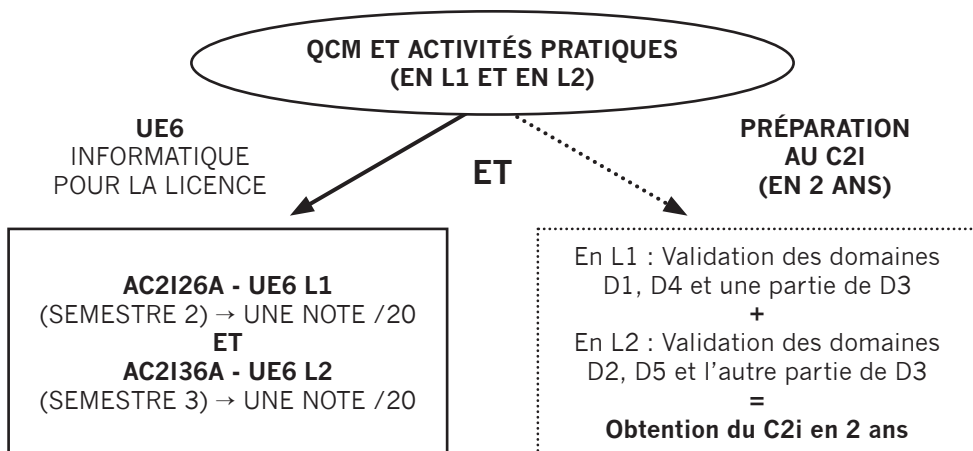
CONTACT :

Viviane Leblanc Tél. 02 98 01 66 35
courriel : viviane.leblanc@univ-brest.fr

UE6 « INFORMATIQUE ET USAGES DU NUMÉRIQUE » EN LICENCE 1 (AU SEMESTRE 2) ET EN LICENCE 2 (AU SEMESTRE 3) ET PRÉPARATION AU C2I NIVEAU 1, EN 2 ANS

Les travaux réalisés pendant les séances d'informatique (QCM et activités pratiques) :

- ▣ comptent pour la note d'UE6 « Informatique » de Licence 1 (semestre 2),
- ▣ comptent pour la note d'UE6 « Informatique » de Licence 2 (semestre 3),
- ▣ sont aussi pris en compte **pendant 2 ans pour l'obtention du C2i niveau 1 en fin de Licence 2.**



LICENCE 1 (semestre 2)

AC2I26A > Informatique et usages du numérique

Les enseignements d'informatique dispensés en Licence 1 (semestre 2) dans le cadre de l'UE6 transversale « Informatique et usages du numérique », vous permettront d'acquérir une partie des compétences théoriques et pratiques indispensables à votre cursus universitaire.

LICENCE 2 (semestre 3)

AC2I36A > Informatique et usages du numérique

Les enseignements d'informatique dispensés en Licence 2 (semestre 3) dans le cadre de l'UE6 transversale « Informatique et usages du numérique », vous permettront d'acquérir une autre partie des compétences théoriques et pratiques indispensables à votre cursus universitaire.

PRÉPARATION AU C2I NIVEAU 1 EN 2 ANS EN LICENCE 1 (SEMESTRE 2) ET LICENCE 2 (SEMESTRE 3) :

Les travaux (QCM et activités pratiques) réalisés **PENDANT LES 2 SEMESTRES D'INFORMATIQUE** (au semestre 2 ET au semestre 3) dans le cadre de l'UE6 « Informatique et usages du numérique » vous permettront aussi, s'ils sont réussis, de préparer et obtenir **EN 2 ANS** une certification supplémentaire appelée **C2i niveau 1 (Certificat Informatique et Internet).**

PRÉPARATION À LA CERTIFICATION C2I NIVEAU 1 (CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET), EN 2 ANS, DANS LE CADRE DE L'UE6 « INFORMATIQUE ET USAGES DU NUMÉRIQUE » EN 2016 – 2017

Un socle de connaissances et de compétences dans l'utilisation raisonnée des technologies de l'information et de la communication est indispensable dans tout cursus universitaire. La certification C2i niveau 1 vous sera aussi demandée pour accéder à certains Masters. **Chaque étudiant a la possibilité d'obtenir sa certification C2i niveau 1 à la fin de sa deuxième année de Licence (L2).**

> En L1, semestre 1

En semaine de pré-rentree, vous allez suivre une séance de « positionnement informatique », obligatoire, de 2 heures qui a pour but de vous donner accès aux services informatiques de l'Université. Une auto-évaluation vous permettra de situer vos connaissances et votre pratique en informatique.

> En L1, semestre 2

Le cours de l'UE6 « Informatique et usages du numérique » permet de travailler les compétences de plusieurs domaines de la certification C2i. Il se compose de 12 heures de travaux dirigés, 12 heures de monitorat et 6 heures de cours magistral. **En fin de L1, la validation du C2i niveau 1 est partielle.**

> En L2, semestre 3

Le cours de l'UE6 « Informatique et usages du numérique » comporte 12 heures de travaux dirigés, 12 heures de monitorat et 6 heures de cours magistral. En L2, cette UE permettra de travailler sur les domaines qui n'ont pas été traités en L1. **Ce module est donc complémentaire de celui de L1. À la fin de l'année de L2, vous pouvez avoir validé l'intégralité des compétences du C2i niveau 1 et obtenir votre Certification.**

> En L3

Il n'y a pas de possibilité de rattrapage des activités manquantes pour valider le C2i niveau 1 (sauf dérogation).

Quand et comment se déroule la certification ?

Dans notre Faculté des Lettres et Sciences Humaines, la certification C2i niveau 1 s'obtient en validant en **2 ans (L1 et L2) 5 Domaines pratiques** (grâce aux activités à déposer sur Moodle) et **5 Domaines théoriques** (QCM), sans compensation possible.

- **Domaines théoriques** : validée par un QCM de 12 questions par domaine, soit $12 \times 5 = 60$ questions en 45 minutes. Les 5 Domaines peuvent être validés séparément.
- **Domaines pratiques** : validée grâce aux activités pratiques réalisées pendant 2 ans (L1 et L2) sous forme de contrôle continu par l'étudiant et couvrant les compétences des 5 Domaines. Un travail surveillé en temps limité peut vous être également demandé. Les 5 Domaines peuvent être validés séparément.

Vous trouverez plus d'informations sur le Portail National des C2i :
<http://www.c2i.education.fr/>

CONTACT :

Secrétariat d'Informatique - bureau A201 (2^e étage) Tél. 02 98 01 68 81
Courriel secretariat.infolettres@univ-brest.fr

LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Site de l'Université de Bretagne occidentale :

www.univ-brest.fr/

Site de L'UFR Lettres et Sciences humaines :

<http://www.univ-brest.fr/UFR-Lettres-et-Sciences-Humaines>

Accueil Rez de chaussée Tél. 02 98 01 67 98

Service de Scolarité 1^{er} étage A115 Tél. 02 98 01 63 22

Courriel scolarite.lettres@univ-brest.fr

- Le lundi de 9 h à 13 h 30
- Du mardi au jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
- Le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h
- Fermé le lundi et le mercredi après-midi

Les secrétariats

Allemand B307 Tél. 02 98 01 63 25

Anglais B307 Tél. 02 98 01 63 25

Breton Celtique B205 Tél. 02 98 01 63 28

Espagnol B307 Tél. 02 98 01 63 25

Ethnologie B209 Tél. 02 98 01 68 28

Géographie B205 Tél. 02 98 01 63 28

Histoire B205 Tél. 02 98 01 63 28

Informatique A201 Tél. 02 98 01 68 81

Langues Étrangères Appliquées (LEA) B309 Tél. 02 98 01 63 26

Lettres (classiques et modernes) B204 Tél. 02 98 01 63 39

Maison des Langues A303 Tél. 02 98 01 71 72

Philosophie B209 Tél. 02 98 01 68 28

Psychologie B207 Tél. 02 98 01 68 29

Sociologie B209 Tél. 02 98 01 68 28

Action gérontologique B211 Tél. 02 98 01 83 10

UE libres A 201 Tél. 02 98 01 68 81

UE 7 B 208 Tél. 02 98 01 66 35

DU Compétences en langue française
pour étudiants asiatiques A 303 Tél. 02 98 01 63 39

DU « Langues et cultures de la Bretagne
+ mention Généalogie » B 205 Tél. 02 98 01 63 28

DU « Langues anciennes de Méditerranée » B309 Tél. 02 98 01 63 26

École doctorale B 125 (maison de la recherche) Tél. 02 98 01 72 87

Étudiants étrangers-ERASMUS Tél. 02 98 01 61 01

Masters 1

Actions sociales et de santé B 211 Tél. 02 98 01 83 10

Arts, Lettres et Civilisations B 303 Tél. 02 98 01 63 27

Identités, Patrimoines, Histoire B206 Tél. 02 98 01 68 05

(celtique, ethnologie, géographie, histoire, philosophie, sociologie)
Langues et Communication B 305 Tél. 02 98 01 63 57

Psychologie B 207 Tél. 02 98 01 68 29

Master 2 professionnel

Développement de projets en tourisme culturel B 206	Tél. 02 98 01 68 05
DRSVH B211	Tél. 02 98 01 83 10
Français Langue Etrangère B303.....	Tél. 02 98 01 63 27
Histoire des sciences et techniques, TIC et médiations culturelle B204	Tél. 02 98 01 63 39
Management de projets internationaux multilingues B 305	Tél. 02 98 01 63 57
Management du spectacle vivant B 303.....	Tél. 02 98 01 63 27
Métiers de l'enseignement – Agrégation B 204	Tél. 02 98 01 63 39
Métiers de l'intervention sociale B211	Tél. 02 98 01 83 10
Métiers du livre, de l'édition, assistantat de l'édition B303.....	Tél. 02 98 01 63 27
Psychologie psychopathologies cliniques B 211.....	Tél. 02 98 01 83 10
Psychologie sociale des représentations B211	Tél. 02 98 01 83 10
Psychologie du vieillissement B211	Tél. 02 98 01 83 10
Rédacteur/Traducteur B 305.....	Tél. 02 98 01 63 57

Master 2 recherche

Dynamiques Identitaires B206	Tél. 02 98 01 68 05
Identités et représentation dans l'aire Caraïbes B 305	Tél. 02 98 01 63 57
Mondes anciens des sociétés celtiques aux sociétés médiévales B206.....	Tél. 02 98 01 68 05
Textes, images et langues B 303.....	Tél. 02 98 01 63 27

À QUI M'ADRESSER ?

Directeur de l'UFR Lettres et Sciences humaines (Doyen de la Faculté)

Jean-Yves LE DISEZ

courriel : directeur.lettres@univ-brest.fr

Assesseur Formation Licences et Masters

Jean-Marc SERME, Tél. 02 98 01 64 00

courriel : assesseur-scolarité@univ-brest.fr

Assesseur Recherche

Bureau C207 Tél. 02 98 01 64 00

Assesseurs étudiants

courriel : assesseurs.etudiants.segalen@univ-brest.fr

Chargée de mission UE7 et tutorat :

Murielle BALAIAN

Chargé de mission UE libres :

Dimitri KASPRZYK

Chargé de mission relations UFR-Lycées :

Catherine THOMAS RIPAUT

ORGANISATION DES ÉTUDES EN LICENCE

1 - SEMESTRES, UE ET EC

La formation est découpée en **semestres** et chaque semestre est composé d'**Unités d'Enseignements** (UE), elles-mêmes composées d'**Éléments Constitutifs** (EC) assurés sous trois formes :

- ▣ des Cours Magistraux (CM)
- ▣ des Travaux Dirigés (TD) en groupes de 40 maximum
- ▣ des Travaux Pratiques (TP) en petits groupes (20 maximum) dans les laboratoires de langues et les ateliers informatiques

2 - DES POSSIBILITÉS DE PARCOURS VARIÉES

Dans certaines filières, vous pouvez choisir de suivre :

- ▣ soit un parcours monodisciplinaire
- ▣ soit un parcours « bi-disciplinaire » en associant une deuxième discipline (mineure) à votre discipline principale (majeure)

Les parcours « bi-disciplinaires » sont proposés, **sous réserve d'effectifs suffisants**. Des possibilités de **réorientation** sont prévues à l'issue de la 1ère année (cf. modalités de contrôle des connaissances). Le choix du parcours **peut être modifié jusqu'au 1er octobre**, auprès du secrétariat de votre département pour la constitution des groupes.

Attention ! Les étudiants optant pour un parcours « bi-disciplinaire » se verront délivrer une annexe au diplôme retraçant les enseignements suivis dans ce parcours, mais le diplôme de licence sera celui de la discipline principale. Les étudiants souhaitant se voir délivrer une double licence à l'issue de leur formation doivent s'inscrire dans un double cursus.

3 - MODALITÉS DE RÉORIENTATION À L'ISSUE DE LA L1

L'étudiant ayant choisi une Licence avec un parcours autre que monodisciplinaire peut se réorienter à l'issue de L1 vers l'une (majeure) ou l'autre (mineure) des disciplines.

Conditions générales :

- a. avoir validé sa 1ère année de Licence
- b. avoir validé toutes les UE de la mineure dans le cas d'une réorientation vers cette dernière

Ex : Psychologie parcours Sociologie

Possibilité	Réorientation vers la majeure	Réorientation vers la mineure
Conditions	a) S1 et S2 acquis	a) S1 et S2 acquis b) note $\geq$ 10 dans les UE 3 et 4 des semestres 1 et 2
Inscription	En Psychologie parcours monodisciplinaire en L2	En Sociologie parcours monodisciplinaire en L2

Conditions particulières en L1 d'Histoire :

Lorsqu'un étudiant inscrit en L1 Histoire parcours Administration veut se réorienter en L2 histoire parcours Géographie : rattrapage obligatoire de l'UE3 de la L1 Histoire parcours Géographie.

4 - LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Le choix d'une **langue vivante** (UE n°5 en général) est obligatoire. Ce choix implique que l'apprentissage de cette langue se déroule sur l'année (même langue durant les deux semestres). Cette inscription pourra être modifiée jusqu'au **19 septembre 2016**, dernier délai, renseignements auprès de la Maison des langues. **Pour le reste de l'année**, vous ne pourrez pas changer de langue au semestre suivant.

Une **UE libre** (UE n°6 en général) est proposée aux semestres 1, 4 et 5 et permet de personnaliser le parcours de l'étudiant. **Ces UE libres sont désormais organisées au niveau de toute l'université, vous devez vous reporter à la liste UBO pour effectuer votre choix.**

Attention ! Pour vous présenter à une épreuve vous devez être inscrit dans l'UE optionnelle choisie.

Les résultats à une épreuve à laquelle vous n'êtes pas inscrit(e) ne pourront être pris en compte.

5 - L'INSCRIPTION EN DOUBLE CURSUS

Les étudiants souhaitant s'inscrire dans un double cursus doivent procéder à une inscription complémentaire auprès de la Scolarité avant le 1er octobre.

Les étudiants en double cursus peuvent demander à être noté «ABJ» à une épreuve à laquelle ils ne peuvent participer en raison d'une programmation simultanée d'épreuves, à condition d'en faire la demande auprès de la scolarité (imprimé de demande d'inscription en Absence Justifiée à une épreuve pour les étudiants en double cursus).

> Double cursus UFR Lettres / UFR Lettres

1 ^{ère} inscription	Inscription secondaire	Dispenses / reports accordés
1 ^{er} cas : cursus parallèle Ex : L1 Anglais	L1 Psychologie	• Dispense de l'UE libre UEn°6 dans chacune des L1 • Même choix de langue (UE n° 5) • Report automatique de la note dans les deux L1
2 ^e cas : cursus décalé Ex : L3 Histoire	L1 Anglais	• Dispense de l'UE libre UEn°6 dans chacun des cursus • Sur demande, report de note de l'UE5 de la L1 Histoire sur l'UE5 de L1 Anglais si celle-ci est acquise

Les étudiants peuvent renoncer à la dispense d'UE libre UE n°6 en adressant un courrier à la scolarité et faire le même choix dans chaque cursus.

> Double cursus UFR Lettres / autre composante

Les étudiants peuvent bénéficier, uniquement sur demande auprès du service scolarité, d'une dispense et/ou report de note pour les UE5 et UE libre UE n°6.

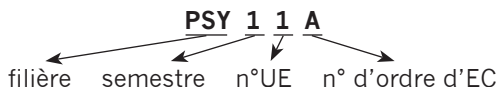
Attention !

- Il ne sera pas toujours possible de suivre l'intégralité des cours, compte tenu des incompatibilités éventuelles dans les emplois du temps.
- Il ne peut y avoir de disposition particulière pour les examens : les étudiants devront tenir compte, à la fois des sessions de fin de semestre et de la session de rattrapage, pour passer l'intégralité de leurs épreuves

ORGANISATION GÉNÉRALE DES EXAMENS

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées au plus tard un mois après le début des enseignements. Le détail des épreuves prévues dans chaque EC (nombre, type d'épreuve, coefficient) est affiché auprès des secrétariats de département dans le mois qui suit la rentrée et ne peut plus être modifié

La codification des EC permet de repérer les épreuves, elle est constituée de la manière suivante :



Deux sessions d'examens sont organisées et il existe deux régimes d'inscription : le **régime général** (par défaut tous les étudiants sont inscrits en Régime général), le **régime spécial**. La première session, organisée en décembre-janvier pour les semestres 1 - 3 - 5 - 7, puis en **avril-mai** pour les semestres 2 - 4 - 6 - 8, peut comporter deux catégories d'épreuves :

- ▣ les épreuves prévues pour la majorité des étudiants regroupées sous le terme «régime général»
- ▣ les épreuves prévues pour les étudiants recensés ci-dessous, regroupées sous le terme «régime spécial»

La **deuxième session** (session de rattrapage organisée en **juin**) : les étudiants du régime général et du régime spécial ont les mêmes épreuves.

Régime spécial :

A : peuvent être dispensés du régime général et bénéficier du régime spécial, pour tout ou partie des EC, **à condition d'en faire la demande** en début d'année auprès de la scolarité (avant le 14 octobre 2016) :

- ▣ les étudiants salariés à partir de 15 heures de travail par semaine ou 60 h / mois sur au moins 2 mois consécutifs au sein d'un semestre (seules les heures de travail des jours ouvrés sont prises en compte)
- ▣ les étudiants chargés de famille
- ▣ les étudiantes enceintes
- ▣ les étudiants rencontrant des problèmes de santé
- ▣ tout étudiant jugé éligible par le-la responsable de la filière d'études

Les étudiants AJAC ou en double cursus peuvent être amenés à solliciter également ce régime en cas de chevauchement de cours. Des dispositifs spécifiques existent par ailleurs pour les sportifs/artistes de haut niveau ainsi que pour les élus étudiants, les informations sont disponibles sur le site de l'UBO.

Attention ! s'appliquent alors des modalités de contrôle des connaissances parfois différentes de celles du régime général.

Un changement de situation professionnelle ou familiale en cours d'année peut entraîner le bénéfice du régime spécial d'études. **Cette modification ne revêt pas un caractère automatique**. Les étudiants intéressés doivent remplir une demande de régime spécial d'études au service Scolarité. Ce changement de régime ne sera pris en considération qu'aux périodes suivantes :

- ▣ Du 15 septembre au 14 octobre 2016 pour les UE/EC du 1er semestre (S1,S3, S5 et S7)
- ▣ du 9 au 16 janvier 2016 pour les UE/EC du 2e semestre (S2,S4, S6 et S8)

B : les étudiants inscrits dans le cadre des programmes Socrates sont soumis aux règles spécifiques à chaque université d'accueil. Les résultats obtenus sont validés par l'Université de Bretagne Occidentale.

C : des conditions particulières d'examen peuvent être prévues pour les étudiants handicapés

Toute demande d'aménagement d'études ou d'examens doit être formulée dès l'inscription à l'Université ou au plus tard le 15 novembre (pour le 1^{er} semestre) et le 15 février (pour le 2nd semestre) auprès du Service Universitaire de Médecine Préventive. Celui-ci rend un avis sur la demande dans lequel il propose les aménagements qui lui apparaissent nécessaires.

Cet avis médical est communiqué à l'autorité administrative (après concertation de l'équipe plurielle) qui décide des aménagements accordés.

I - POUR LA LICENCE

1 - UN RÉGIME DE SEMESTRES ET D'UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS(UE) CAPITALISABLES

Chaque semestre est composé d'UE capitalisables, affectées de coefficients correspondant au nombre de crédits qui leur est attribué. Ces UE sont, elles-mêmes, composées d'un ou plusieurs éléments constitutifs, pouvant également être affectés de coefficients.

Une UE est définitivement acquise et capitalisée lorsque la note moyenne obtenue par l'étudiant, compte tenu des coefficients affectés aux éléments constitutifs de cette UE, est supérieure ou égale à 10. Les éléments constitutifs (EC) d'une UE dans laquelle l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne seront également capitalisés indépendamment de l'UE elle-même (arrêté licence du 1/8/2011). Un semestre est définitivement acquis et capitalisé lorsque la note moyenne obtenue par l'étudiant, compte tenu des coefficients affectés aux UE, est supérieure ou égale à 10.

Un semestre peut être acquis par compensation si la moyenne générale des deux semestres est supérieure ou égale à 10. Dans ce cas, l'étudiant est admis en année supérieure, sans rattrapage.

Lorsqu'un semestre n'est pas acquis à la première session, même par compensation, l'étudiant présente à la 2^e session la totalité des épreuves correspondant aux EC non acquis des UE non acquises. De la 1^{ère} à la 2^e session, l'étudiant conserve le bénéfice de ses notes, quelles qu'elles soient. **Les notes obtenues à la session 2 se substituent aux notes acquises en session 1.**

Si la 2^e session n'est pas validée, l'étudiant doit se présenter l'année suivante aux épreuves des EC non acquis, dans les UE non obtenues des semestres non acquis.

2 - CAS D'ABSENCE AUX EXAMENS

La présence aux examens est obligatoire.

Absence justifiée (ABJ)

ABJ (absence justifiée) : l'étudiant est déclaré ABJ, ce qui se traduit par la note 0. La moyenne est calculée. Si l'UE ou l'année est acquise, l'étudiant peut demander à passer l'EC ou les EC où il a eu une absence justifiée, selon les modalités prévues pour la session 2 de la même année universitaire. Une demande doit être déposée au secrétariat du département (imprimé à retirer en scolarité au plus tard, 8 jours avant le début des épreuves de la session 2.).

Absence injustifiée (ABI)

En session 1 :

- ▣ Lors des examens en session (du 12 au 17 décembre 2016 et du 3 au 7 janvier 2017 pour le semestre pair – du 2 au 16 mai 2017 pour le semestre impair), ABI (absence injustifiée) se traduit par DEF (défaillant) à chaque épreuve de l'EC où l'étudiant est en absence injustifiée. La moyenne du semestre ou de l'année n'est pas calculée.
- ▣ Lors des examens hors session, ABI (absence injustifiée) se traduit par 0 (zéro). La moyenne est calculée.

En session 2, ABI se traduit par 0 (zéro) et la moyenne est calculée.

3 - CALENDRIER DES ÉPREUVES

Le calendrier des épreuves est affiché dans les secrétariats avec indication de la date, du lieu et de la durée de l'examen : cet affichage tient lieu de convocation à l'examen. Ce calendrier peut également être consulté à distance sur l'ENT, afin que les étudiants salariés, en stage, ou en séjour à l'étranger puissent disposer de cette même information. Les étudiants ayant des rattrapages dans un semestre antérieur et qui constatent, lors de l'affichage du calendrier des épreuves, un éventuel chevauchement ne leur permettant pas d'effectuer ce(s) rattrapage(s), doivent contacter le secrétariat du département dans les 8 jours qui suivent l'affichage du calendrier.

4 - COMMUNICATIONS DES NOTES ET ACCÈS AUX COPIES D'EXAMEN

Les copies sont anonymes. Le décachetage des copies est effectué par l'enseignant en présence d'un ou plusieurs étudiants volontaires. Les notes et copies peuvent être communiquées aux étudiants par l'intermédiaire des enseignants, soit directement, soit lors de journées annoncées par voie d'affichage. **Seules sont définitives les notes arrêtées en délibération de jury.**

5 - ACCÈS EN ANNÉE SUPÉRIEURE

L'accès à l'année supérieure est prononcé par le jury à l'issue de chaque session d'examen des semestres pairs. Il est conditionné à la validation de chacun des semestres de l'année en cours. Cette validation peut aussi être prononcée par compensation entre les deux semestres constituant l'année universitaire. Si les deux semestres ne sont pas validés, l'étudiant peut redoubler son année.

Aux termes de l'arrêté ministériel du 1er août 2011, il ne sera désormais plus possible d'accéder à l'année supérieure de la licence (L2 ou L3) avec un semestre de retard. Par contre, les étudiants qui auront validé UN NOMBRE D'UE DONNANT ATTRIBUTION D'AU MOINS 15 ECTS/30 DANS CHACUN DES SEMESTRES seront autorisés à s'inscrire en année directement supérieure avec rattrapage des UE non validées.

6 - UE PAR ANTICIPATION POUR LA LICENCE

Par décision du conseil de faculté du 16 juin 2016, il n'y aura pas de possibilité de suivre par anticipation des UE du parcours supérieur pour l'année 2016-2017.

Le diplôme de licence est délivré à l'étudiant ayant validé chacun des 6 semestres composant la licence.

Sur décision du jury et seulement à l'issue des délibérations de la **2^e session**, le diplôme de Licence peut également être délivré à l'étudiant remplissant les deux conditions suivantes :

- ▣ avoir obtenu une moyenne générale d'au moins 10/20 dans l'ensemble des 6 semestres de Licence
- ▣ et avoir validé 5 semestres sur 6

7 - MENTIONS

Attribution de mention en tenant compte de la moyenne générale obtenue sur l'ensemble des résultats de L3, en fonction des règles suivantes :

- ▣ Moyenne égale ou supérieure à 12 et inférieure à 14 : mention AB (Assez Bien)
- ▣ Moyenne égale ou supérieure à 14 et inférieure à 16 : mention B (Bien)
- ▣ Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention TB (Très Bien)

II - POUR LE MASTER

1. L'accès en 1^{ère} année de Master

est conditionné par l'obtention de la Licence. La capitalisation est annuelle ou semestrielle selon les masters. Les modalités de validation de l'année sont définies au sein de chaque formation

Délivrance du DEUG (sur demande uniquement) et de la Maîtrise (Diplôme intermédiaire)
Les diplômes peuvent être délivrés à la scolarité aux étudiants.

2 - L'accès en M2

est conditionné par la validation du M1 et par les conditions définies par le jury d'admission dans chaque diplôme. Les modalités de validation de l'année sont définies au sein de chaque formation.

III - RETRAIT DES DIPLÔMES

Les diplômes de l'année 2015-2016 seront disponibles au service de scolarité courant février 2017. Vous pouvez retirer le document :

- ▣ Soit en vous présentant à la Scolarité muni d'une pièce d'identité
- ▣ Soit en donnant procuration et une copie de votre pièce d'identité à une autre personne elle-même munie d'une pièce d'identité
- ▣ Soit en faisant une demande écrite à laquelle vous joindrez une enveloppe timbrée (5 euros pour l'envoi en recommandé) 21x29,7 libellée à votre nom et adresse. Vous préciserez bien votre nom, votre filière et l'année d'obtention du diplôme.

Les diplômes des années précédentes sont aussi conservés au service de la Scolarité.

IV - POUR LE DOCTORAT

L'accès au doctorat est conditionné par l'obtention d'un Master. Deux écoles doctorales ALL et SHS permettent de préparer des thèses en Langues, Lettres, Sciences Humaines et Sociales.

Secrétariat des écoles doctorales : bureau B125 Tél. 02 98 01 72 87

RÈGLEMENT DES EXAMENS

QUELQUES REPÈRES AVANT LA SESSION :

- ▣ Les modalités de contrôle des connaissances ainsi que le calendrier des épreuves sont affichés devant les secrétariats de département et également consultables en ligne sur l'ENT
- ▣ La carte d'étudiant est indispensable, à défaut l'accès à la salle peut être refusé
- ▣ Seuls les documents et matériels expressément autorisés peuvent être conservés pendant l'épreuve
- ▣ Les entrées et sorties de la salle pendant l'épreuve sont strictement réglementées
- ▣ La signature de la feuille d'émargement est obligatoire

Il est nécessaire de prendre connaissance du règlement des examens de l'UBO avant la session.

Attention ! Les étudiant(e)s doivent obligatoirement composer à l'examen. Les résultats à une épreuve à laquelle l'étudiant(e) n'est pas inscrit(e) ne seront pas pris en compte.



Veillez vérifier votre Inscription Pédagogique dans l'ENT.

RÉSULTATS DES EXAMENS

Chaque semestre est validé par une période d'examens qui donne lieu à délibération d'un jury sous la responsabilité du (de la) président(e) du jury. Les résultats de délibération sont disponibles sur l'ENT dès que le traitement des résultats de délibérations sont effectués.

Quelques précisions à propos de vos résultats : Sur le relevé de notes figurent la **moyenne générale** du semestre et les **UE acquises**.

SESSION 1 : semestres 1 - 3 - 5

Cas n°1, la moyenne générale est égale ou supérieure à 10 : le semestre est définitivement acquis dans son intégralité. Vous n'avez rien à repasser en juin.

Cas n°2, la moyenne générale est inférieure à 10 : vous pouvez repasser un certain nombre d'épreuves **en juin afin d'obtenir la moyenne, sauf si, au vu de vos résultats du semestre pair, ce semestre vous est acquis par compensation**. Dans le cas contraire, il vous faut détailler votre relevé de notes pour connaître les épreuves à repasser. Voici quelques explications :

- ▣ **Si la mention « acquis » est indiquée** : l'ensemble de l'UE est acquis. Aucune épreuve de cette UE ne sera à repasser.

exemple :	Note/barème	Résultat
UE n°3 : (coef 0,5)	11.5/20	acquis
EC n°1 :	9/20	
EC n°2 :	14/20	

> Vous n'avez rien à repasser dans l'UE

- ▣ **Si la mention «non acquis» est indiquée** : vous pouvez repasser les épreuves des EC dans lesquelles vous n'avez pas la moyenne.

exemple :	Note/barème	Résultat
UE n°2 (coef 1,5)	9,375/20	Non acquis
EC n°1	8,25/20	
EC n°2	10,50/20	

> Seul l'EC n°1 est à repasser en juin, si vous le souhaitez

Cas n°3, la mention «défaillance» apparaît : Vous avez été absent(e) à au moins une épreuve lors de la session d'examen. Votre moyenne n'a pas été calculée. Afin de savoir quelles épreuves passer en juin, reportez-vous au cas n°2.

SESSION 1 : semestres 2 - 4 - 6

En plus des résultats du semestre, vous saurez si vous pouvez passer en année supérieure.

Trois possibilités :

- ▣ **«ADMIS»** : vous avez acquis l'ensemble des semestres ou obtenu la moyenne générale en licence, vous pouvez vous inscrire en année supérieure (L2 - L3).
- ▣ **«AJAC»** : Ajourné mais autorisé à continuer : vous avez validé au moins 15 crédits aux UE de chacun des semestres, vous êtes autorisé(e) à vous inscrire en année supérieure avec rattrapage des UE non acquise(s).
- ▣ **«AJOURNÉ(E)»** : vous avez un certain nombre d'épreuves à repasser à la session 2 dans les deux semestres.

QUELQUES REPÈRES AVANT LA SESSION :

Un semestre peut être acquis par compensation : la moyenne des semestres impair et pair est égale ou supérieure à 10. La mention « COMP » (Compensé) apparaît sur le semestre acquis par compensation. Vous n'avez rien à rattraper en session 2 ou l'année suivante. Vous êtes déclaré « Admis » dans votre année de Licence.

POUR TOUTES LES ANNÉES DE LICENCE, ATTENTION AUX EC COMPOSÉS

Lorsqu'un E.C. est composé de plusieurs enseignements, toutes les épreuves sont à repasser :

Exemple en 1^{ère} année LEA : l'EC «civilisation Anglais-Espagnol» est composé d'une épreuve en Anglais et d'une épreuve en Espagnol :

Le détail des notes obtenues à la première session est le suivant :

civilisation anglaise : 10/20

civilisation espagnole : 8/20

> Moyenne de l'EC : 9/20 les deux épreuves sont à repasser à la session 2

SESSION 2 (SESSION DE RATTRAPAGE)

L'inscription à la session de rattrapage est **de droit pour l'ensemble des étudiants ayant échoué à la première session**. Elle concerne tous les étudiants, qu'ils aient été présents ou non à la première session, aussi bien pour les semestres impairs (1-3-5) que pour les semestres pairs (2-4-6).

Les modalités des examens de la session de rattrapage sont affichées près des secrétariats de département. Le calendrier des examens sera affiché à la fin de la première à proximité des secrétariats de département. Ils seront également disponibles sur l'ENT.

Les étudiants qui constatent, lors de l'affichage du calendrier d'examens de la session 2, un éventuel chevauchement d'épreuves ne leur permettant pas de repasser une ou plusieurs épreuves doivent contacter dans les 8 jours après l'affichage du calendrier d'examens le secrétariat de département.

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

QUAND DOIS-JE M'ADRESSER À LA SCOLARITÉ ?

Pour les questions d'ordre administratif : inscription ou annulation d'inscription administrative, changement d'adresse, demandes de dispenses d'UE ou d'EC...

J'AI BESOIN DE CERTIFICATS DE SCOLARITÉ

Vous avez reçu deux certificats de scolarité au moment de la délivrance de votre carte d'étudiant : si vous avez besoin d'un certificat supplémentaire, connectez vous sur votre ENT.

JE SUIS ÉTUDIANT ET SALARIÉ. PUIS-JE BÉNÉFICIER D'UN RÉGIME PARTICULIER ?

Oui, il s'agit d'un régime spécial d'études qui permet aux étudiants (cf p.23) d'être dispensés de l'assiduité aux cours magistraux et aux TD dans tout ou partie des EC. Il ne s'agit pas cependant d'une dispense d'examen. Le dossier d'inscription en régime spécial doit être remis à la Scolarité au plus tard le 15 octobre. Possibilité de changer de régime en cours d'année en cas de changement de situation, sous réserve de l'accord de l'assesseur formation. Choix du régime des EC à effectuer au début de chaque semestre.

JE M'INSCRIS L'ANNÉE PROCHAINE DANS UNE AUTRE UNIVERSITÉ : QUELLE DÉMARCHE DOIS-JE ACCOMPLIR ?

Vous devez vous connecter sur votre ENT puis accéder à «Mon bureau / transfert de départ étudiants» et remplir le formulaire en ligne. Le suivi de votre demande sera dématérialisé.

QUAND DOIS-JE M'ADRESSER AU SECRÉTARIAT DE MON DÉPARTEMENT ?

Pour toutes les informations concernant l'organisation et le déroulement des cours (emploi du temps, changement de salle et d'horaire, absence d'enseignant, programme, calendrier des examens). Consultez d'abord les panneaux d'affichage.

JE CHERCHE À RENCONTRER UN ENSEIGNANT

Les numéros de bureaux d'enseignants sont affichés aux accès du bâtiment D (2e et 3e étage). Si vous ne trouvez pas le nom, adressez-vous au secrétariat.

IL N'Y A PAS D'HORAIRE DE PERMANENCE AFFICHÉ SUR LA PORTE DU BUREAU D'UN ENSEIGNANT

Utiliser l'adresse courriel (prenom.nom@univ-brest.fr) ou déposer une lettre dans son casier salle du courrier (2e étage, salle B223). Les chargés de cours ont aussi un casier à leur disposition.

J'AIMERAIS CHANGER D'UE EN LANGUE, COMMENT DOIS-JE PROCÉDER ?

L'apprentissage de la langue vivante se déroule sur l'année (même langue durant les deux semestres). La modification est donc seulement possible jusqu'au 19 septembre 2016 auprès du secrétariat de la Maison des langues,
Tél. 02 98 01 71 72 - bureau A303.

BIENVENUE EN LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

En ce début d'année universitaire, je voudrais vous souhaiter à toutes et à tous, au nom de l'ensemble des personnels du département LEA, la bienvenue dans une filière qui a la particularité de vous offrir un apprentissage riche et varié dans deux langues étrangères et des matières d'application. Le chemin que vous empruntez aujourd'hui sera long et difficile mais il vous procurera, si votre investissement personnel est conséquent, **un diplôme professionnalisant reconnu et recherché sur le marché du travail par sa polyvalence.**

La filière LEA est une filière pluridisciplinaire orientée à l'international. Elle fait partie de l'ANLEA (Association Internationale des Langues Etrangères Appliquées) qui regroupe une vingtaine d'universités. **La maîtrise de deux langues étrangères** est un atout indéniable dont vous devez tirer bénéfice pour peu que vous vous en donniez les moyens et sachiez profiter de toutes les opportunités qui s'offrent à vous comme le séjour Erasmus dans une université partenaire, le stage obligatoire de douze semaines minimum à l'étranger en semestre 6. Au cours de votre cursus, vous aurez aussi la possibilité de débiter l'apprentissage d'une troisième langue ou de conserver la troisième langue que vous aviez au lycée. L'offre de l'UFR Lettres est, dans ce domaine, très riche avec notamment des langues dites « rares » comme le chinois, le japonais, le russe, l'arabe et d'autres plus classiques comme l'italien, le portugais, le breton... Mais en dehors de vos études, **il vous revient la charge de compléter votre formation linguistique par tous les moyens** comme les jobs d'été, les séjours au pair y compris pour les garçons, les voyages organisés par les associations étudiantes. Vous pouvez également profiter de certains événements culturels comme, par exemple, le Festival International du Film court, pour offrir vos services : accueil, traduction... Vous pouvez aussi vous investir, au sein de l'université, dans l'accueil des étudiants étrangers. Comme vous le voyez, les opportunités de pratiquer les langues étrangères sont nombreuses. Les quelques liens proposés à la fin de ce message peuvent vous y aider.

Si l'apprentissage des langues est très important, il ne faudra pour autant négliger les **matières d'application qui constituent l'autre pôle caractéristique de la filière LEA.** En effet, l'économie, le marketing, le droit, l'informatique et la technique d'expression vous apporteront le socle technique indispensable pour envisager une carrière en entreprise ou dans une administration que les langues seules ne pourraient pas vous permettre. L'enseignement, comme en langues, y est progressif. Toutefois, **un travail régulier et constant**, notamment pour ceux d'entre vous qui découvriront ces matières, est **un gage de réussite tout comme l'assiduité.**

Tout au long de cette année et de votre parcours, vous avez la possibilité de personnaliser votre formation (choix de la troisième langue, d'une unité libre de culture générale, UE7, séjours Erasmus...) ; Vous serez en plus aidé par des tuteurs étudiants, des enseignants référents dans le cadre de l'UE7, les enseignants de LEA pour leur discipline, un responsable pédagogique par année et un personnel administratif à votre écoute.

Si l'université est une chance, **LEA est votre chance. Saisissez-là !** Nous vous y aiderons.

QUELQUES SITES UTILES

- ⊗ Guide pour la mobilité des jeunes Bretons à l'étranger : centre régional Information Jeunesse, 6 cours des Alliés, 35043 Rennes Cedex. 02 99 31 47 48.
 - ⊗ Cité des Métiers : Le Tertre de la Motte, 22440 Ploufragan, 02 96 76 51 51.
 - ⊗ Bourses et aides : Conseil régional de Bretagne, 02 99 27 11 04 ; le Conseil général de votre département d'origine ; Rectorat-Daric, 1, quai Dujardin 35000 Rennes, 02 99 25 11 49.
 - ⊗ www.info-europe.fr : toute l'information sur les programmes européens.
 - ⊗ <http://paris.daad.de> : le site de l'office franco-allemand d'échanges universitaire. Adresse courriel: infodaad@daad.asso.fr.
 - ⊗ www.education.gouv.fr ou www.unesco.org/iau/whed-2000.html : études à l'étranger.
 - ⊗ www.braintrack.com: toutes les universités du monde.
 - ⊗ <http://europa.eu.int> ou www.socrates-leonardo.fr : programmes d'études à dimension européenne.
 - ⊗ www.eryica.org/infomobil/: informations pratiques pour la mobilité des jeunes en Europe.
 - ⊗ www.abm.fr : aventure au bout du monde.
 - ⊗ www.europages.fr : 150 000 références d'entreprises dans 25 pays.
 - ⊗ www.France.diplomatie.fr : informations économiques sur l'étranger.
- (source principale *Le Télégramme*, 09/05/03)

LES RÈGLES D'OR

1. **Les étudiants universitaires**, sont tenus de venir en cours bien qu'il n'y ait pas forcément une liste d'appel. Au cas où ils ne pourraient pas venir aux cours (travail salarié, motifs familiaux, etc.), ils sont tenus de :

- a) S'inscrire en **régime spécial** en se tenant au courant des programmes ;
- b) Se tenir au courant auprès des autres étudiants des programmes, du déroulement et des exigences de chaque cours ;
- c) Se présenter aux examens oraux ou autres, organisés Hors Session (les exposés par exemple), **au cas où il ne seraient pas inscrits en régime spécial**.

2. On attend d'un étudiant universitaire, qu'il :

- a) Lise au moins l'un des livres préconisés dans les bibliographies, ou à défaut, **les chapitres concernant le programme de chaque cours**.
- b) Lise les documents donnés par l'enseignant, avant la tenue du cours concernés, afin que l'étudiant puisse participer en cours (et participer ainsi à la dynamique de celui-ci) ; ou bien dans le Moodle universitaire.
- c) L'étudiant est censé poser des questions pertinentes, à propos du cours, pendant le déroulement du cours. S'il n'est sûr que sa question est pertinente, il peut la noter et la poser à la fin du cours ou personnellement à l'enseignant.

3. Tout étudiant s'inscrivant à l'université, **est censé avoir de la curiosité dans le domaine qu'il a choisi pour faire ses études**, ainsi que sur les matières qu'il découvrira dans son parcours.

À ce titre, on demande de la part de l'étudiant inscrit en Sciences Sociales et Humaines, dont les Langues font partie :

- ☐ Un travail autonome accru, quitte à le développer par des entretiens fréquents auprès des tuteurs ou bien des enseignants.
- ☐ Être capable, lorsque cela est demandé, de fournir **un travail d'équipe**, en suivant les consignes données par l'enseignant. Dans le cadre de certains cours, le travail d'équipe n'est pas une option, mais un travail (une capacité) obligatoire qui sera évalué(e) dans la note. En ce sens, tous les membres d'une équipe sont censés apporter quelque-chose à l'équipe. De ce point de vue, c'est la capacité d'un étudiant à travailler en équipe qui est ou sera notée, au même titre que les connaissances et l'investissement dans son travail.

4. Dans le cadre du « vivre ensemble » (et surtout dans le cadre de l'apprentissage des langues), on demande aux étudiants qui ne comprennent pas le contenu du cours (raison pour laquelle, ils ou elles « décrochent » souvent) :

- ☐ De respecter le travail et l'investissement dans le cours des étudiants qui suivent bien le cours ;
- ☐ De redoubler leurs efforts afin d'acquérir le niveau universitaire dans lequel ils se situent (laboratoires, tuteurs, lectures, etc.) ;
- ☐ D'être honnêtes avant tout avec eux-mêmes afin de définir un autre parcours ou bien, un autre niveau dans le même parcours.

> En tout état de cause, et selon le principe du « vivre ensemble » et du développement de chaque étudiant, ils ne doivent pas perturber le travail de ceux qui s'intéressent, comprennent ou font des efforts afin de suivre le cours.

5. L'étudiant doit vérifier s'il est bien inscrit, tant d'un point de vue pédagogique (enseignant) qu'administratif (secrétariat et service de scolarité), dans toutes les EC requises dans le niveau et le parcours d'étude qu'il (ou elle) a choisi.
6. L'étudiant se déplaçant à l'étranger (Europe ou autres), est tenu de garder un contact régulier avec son tuteur, afin de le tenir au courant des conditions de son séjour (académiques ou autres), et ceci tant dans le cadre d'un stage que dans le cadre des échanges Erasmus.

Dans le cadre du séjour Erasmus, l'étudiant se réfère à un enseignant tuteur de la filière LEA pour s'assurer que l'Université d'accueil propose bien un parcours équivalent au programme LEA. A défaut, l'étudiant s'engage à ne partir que sur un semestre.

7. Si l'étudiant change de filière, de parcours ou d'université, il est tenu d'effectuer les démarches administratives nécessaires, mais aussi de prévenir (par mail) :
 - ▣ Le chargé ou la chargée de l'année à partir de laquelle il ne suivra plus ce parcours (=> jurys) ;
 - ▣ Le secrétariat.
8. Le respect entre les étudiants d'un groupe et le groupe et chaque enseignant s'impose. Si problème particulier, il faut faire appel à un médiateur, selon les cas : l'enseignant, un étudiant représentant, ou le directeur du Département.
9. Il est fortement recommandé d'essayer d'intégrer les étudiants Erasmus, dans le groupe pendant les cours, voire, dans les activités extra-académiques. Un jour ou l'autre, vous en aurez besoin vous-mêmes dans le cadre des emplois que vous serez amenés à exercer, voire dans le cadre d'un voyage ou d'un séjour à l'étranger.

BIBLIOGRAPHIE DE SECOURS

LANGUES ET CIVILISATIONS

▣ Langue et Civilisation allemande

L1

Schayan, Janet, Tatsachen über Deutschland, Societäts-Verlag-imp. 2010.
Disponible en ligne : www.tatsachen-ueber-deutschland.de/de/.../buch.html

L2

Férec, Laurent et Fesset, Florence, Dossiers de civilisation allemande, Paris, éditions Ellipses, 2014.

Padberg-Jeanjean, Gabriele, Deutschland- Grundwissen und mehr, Paris, SEDES, 2012

▣ Langue et Civilisation américaine

Foner, Eric, Give Me Liberty! An American History. New York: Norton, 2012.

▣ Langue et civilisation des pays hispanophones

L1

Poutet, Pascal, Poux Carole, Le monde hispanique contemporain, « Mémento bilingue de civilisation », Bréal, 2014.

Gerboin, Pierre, Leroy, Christine, Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Hachette supérieur, 2009.

L2

Calvo, Thomas, L'Amérique Ibérique de 1570 à 1910, Paris, Nathan-Université, col. Fac. histoire; 1994.

Rouquier, Alain, Amérique Latine. Introduction à l'Extrême Occident, plusieurs éditions.

Vayssière, Pierre, L'Amérique Latine de 1890 à nos jours, Paris, Hachette-Supérieur, 3ème édition.

L3

Dabène, Olivier, L'Amérique Latine à l'époque contemporaine, Paris, Armand-Colin, col. U-Histoire, 2011, 7ème éd.

▣ Langue et civilisation chinoise (Langue)

Allanic, Bernard, Le chinois... comme en Chine, (Méthode de langue et d'écriture chinoises), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

MATIÈRES D'APPLICATION

On ne saurait trop vous recommander de fréquenter assidûment la presse quotidienne et la presse spécialisée. Les matières d'application outre le Droit, l'économie et la gestion-comptabilité, visent à développer votre culture générale, votre esprit critique et d'analyse et vos compétences à rendre compte de façon synthétique, organisée et réfléchie d'un sujet d'actualité, d'une question de société, comme nous nous appliquons à le faire en Techniques d'expression et en informatique.

▣ Économie

Boncoeur, Jean, Thouément, Hervé, Histoire des idées économiques, « De Platon à Marx, T.I », « De Walras aux contemporains, T.II », Paris, Armand Colin, 2013-2014.

Gueutin, Claire-Agnès, L'essentiel des théories économiques : fiches de cours et cas pratiques corrigés, Paris, Ellipses, 2012.

Généreux, Jacques, Economie politique, tome 1 : économie descriptive et comptabilité nationale, Hachette supérieur, 7^{ème} édition, 2014.

Chamillard, S, Sauvageot, G, La comptabilité, coll. Repères pratiques, Editions Nathan, 2014.

Il vous est recommandé la lecture régulière d'un quotidien national pour les questions d'actualité (comme Le Monde) ou des questions plus spécialisées via les revues et magazines suivants : L'Usine Nouvelle, Alter Eco, La Revue française de gestion, ainsi qu'en L3 la lecture de la revue du MOCI (Moniteur du Commerce international).

Les éditions DUNOD, NATHAN ou FOUCHER comptent un bon nombre d'ouvrages intéressants dans le domaine de l'économie d'entreprise.

▣ Introduction au droit

L1, semestre 1.

Hess- Fallon B.et Simon A-M, Droit civil. Aide mémoire, 10^{ème} éd 2010, coll Sirey, éditions Dalloz.

Cabrillac R., Introduction générale au droit, 10^{ème} éd 2013, coll Cours Dalloz, Série Droit privé, éditions Dalloz.

Druffin-Bricca S.et L.C Henry L-C., Introduction générale au droit, 7^e éd 2012,- 2013, coll Mémentos LMD, Gualino Lextensoéditions.

Malinvaud P., Introduction à l'étude du droit, 14^{ème} éd 2013, Litec, Lexisnexus

L1, semestre2.

Bénabent A., Droit civil. Les obligations, éd Montchrestien, coll Domat Droit Privé, 13^{ème} éd 2012

Brusorio-Aillaud M., Droit des obligations, éd Larcier, coll Paradigme, Série Manuel Licence Master Concours, 4^{ème} éd 2013

Cabrillac R., Droit des obligations, Dalloz, coll « Cours Dalloz L 2 », 10^{ème} éd 2012

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES SPÉCIFIQUES À VOTRE FILIÈRE.

COORDONNÉES DES SECRÉTARIATS DE DÉPARTEMENT :

Secrétaire du département Isabelle DOUDEAU
Bureau : B 309 (3^e étage)
Téléphone : 02 98 01 63 26
E-mail : LEA.lettres@univ-brest.fr
Heures d'ouverture au public* :
*sauf réunions, travaux spécifiques... Il est conseillé de prendre rendez-vous avant de
se déplacer de loin.
10 h 00 - 12 h 00 > 14 h 00 - 16 h 00
Secrétariat fermé le vendredi après-midi.

Secrétariat « Maison des Langues » Isabelle GRILAUD
Bureau : A303 (3e étage)
Téléphone : 02 98 01 71 72
E-mail : Isabelle.grillaud@univ-brest.fr

Secrétariat « UE Libres » Ingrid BEDEAUX
Bureau : A 201 (2^e étage)
Téléphone : 02 98 01 68 81
E-mail : ingrid.bedeaux@univ-brest.fr

Secrétariat « UE 7 » Viviane Le Blanc
bureau B 208..... (2^e étage)
Téléphone : 02 98 01 66 35
E-mail : viviane.leblanc@univ-brest.fr

Secrétariat « étudiants ERASMUS » Anne-Claire THIERRY
Bureau : C 202 (2^e étage)
E-mail : anne-claire.thierry@univ-brest.fr

COORDONNÉES DES ENSEIGNANTS RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Présidente du départementSophie GONDOLLE
Bureau :..... D342 Téléphone :..... 02 98 01 63 75

Assesseeurs Maria José FERNANDEZ
Bureau :..... D337 Téléphone :..... 02 98 01 68 63
..... Yvan LOPEZ CABELLO
Bureau :..... D338 Téléphone :..... 02 98 01 68 64

Responsable Licence 1^{ère} année Sophie GONDOLLE
Bureau : D342 Téléphone : 02 98 01 63 75

Responsable Licence 2^e année Laurence DIVERRES
Bureau : D325 Téléphone : 02 98 01 68 59

Responsable Licence 3^e année Marie José FERNANDEZ
Bureau : D337 Téléphone : 02 98 01 68 63

Enseignant responsable des Lecteurs anglophones : Elizabeth MULLEN

Étudiants tuteurs : Fiona de BEAUCHAMP

N° étudiant : Nom :

Prénom :

LICENCE LEA Anglais/Allemand débutant

1^{ère} année

Inscription pédagogique 2016 - 2017

SEMESTRE 1

30 crédits

UE n°1 Anglais

3 EC obligatoires coeff 4 **7**

ALEA11AA Civilisation des pays anglophones 2 h
ALEA11B2 Langue, communication et culture
(anglais) 3 h
ALEA11CC Traduction anglaise 1 h

UE n° 2 Allemand

3 EC obligatoires coeff 4 **7**

AALL12A Civilisation des pays germanophones.. 2 h
ALAA12C3 Langue, communication et culture
(allemand)..... 3 h
ALAA12B3 Traduction allemande 1 h

UE n°3 Droit/economie/gestion

3 EC obligatoires coeff 3 **6**

ALEA13AA Introduction au droit 2 h
ALEA13B2 Gestion management..... 2 h
ALEA13DD Economie générale 2 h

UE n°4 Information/communication

2 EC obligatoires coeff 2 **4**

ALEA14AA Informatique 2 h
ALEA14B Techniques d'expression 1,5 h

UE n° 5 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

obtenue ☐

D
(Voir liste au dos de la fiche)

UE n° 6 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

Z
(Voir liste au dos de la fiche)

UE n° 7 1 EC obligatoire

2

PRO 17 Projet personnel et professionnel

UE n° 8 Allemand renforcé

1 EC obligatoire

ALAA180A Allemand débutant cours maison
des langues

SEMESTRE 2

30 crédits

UE n°1 Anglais

3 EC obligatoires coeff 4 **7**

ALEA21AA Civilisation des pays anglophones 2 h
ALEA21B2 Langue, communication et culture
(anglais) 3 h
ALEA21CC Traduction anglaise 1 h

UE n° 2 Allemand

3 EC obligatoires coeff 4 **7**

AALL24A Civilisation des pays germanophones.. 2 h
ALAA22C3 Langue, communication et culture
(allemand)..... 3 h
ALAA22B3 Traduction allemande 1 h

UE n°3 Droit/economie/gestion

3 EC obligatoires coeff 3 **6**

ALEA23AA Droit des obligations 2 h
ALEA23B2 Gestion comptabilité 2 h
ALEA23DD Economie générale 2 h

UE n°4 Information/communication

2 EC obligatoires coeff 2 **4**

ALEA24AA Informatique 2 h
ALEA24B Techniques d'expression 1,5 h

UE n° 5 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

suite du semestre 1 obtenue ☐

D
(Voir liste au dos de la fiche)

UE n° 6 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

AC2126A Informatique et usages du numérique

UE n° 7 1 EC obligatoire

2

PRO 27 Projet personnel et professionnel

UE n° 8 Allemand renforcé

1 EC obligatoire

ALAA280A Allemand cours maison des langues

Liste des langues proposées dans l'U.E. 5

SEMESTRE 1

SEMESTRE 2

Obligatoirement suite du semestre 1

DAR15Y	Arabe débutant	2 h
DBR15Y	Breton débutant	2 h
DBR15Z	Breton non débutant	1,5 h
DCH15Y	Chinois débutant	3 h
DES15Y	Espagnol débutant	2 h
DES15Z	Espagnol non débutant	1,5 h
DIR15Y	Irlandais débutant	2 h
DIT15Y	Italien débutant	2 h
DIT15Z	Italien non débutant	2 h
DJA15Y	Japonais débutant	2 h
DPO15Y	Portugais débutant	2 h
DPO15Z	Portugais non débutant	1,5 h
DRU15Y	Russe débutant	2 h

DAR25Y	Arabe débutant	2 h
DBR25Y	Breton débutant	2 h
DBR25Z	Breton non débutant	1,5 h
DCH25Y	Chinois débutant	3 h
DES25Y	Espagnol débutant	2 h
DES25Z	Espagnol non débutant	1,5 h
DIR25Y	Irlandais débutant	2 h
DIT25Y	Italien débutant	2 h
DIT25Z	Italien non débutant	1,5 h
DJA25Y	Japonais débutant	2 h
DPO25Y	Portugais débutant	2 h
DPO25Z	Portugais non débutant	1,5 h
DRU25Y	Russe débutant	2 h

Inscription tardive (après le 30 septembre 2016)
ou modification du choix de langue possible jusqu'au

19 septembre dernier délai,

se rendre au secrétariat Maison des langues (A 303)

Semestre 1 : 11 semaines de cours

Semestre 2 : 12 semaines de cours

N° étudiant : Nom :

Prénom :

LICENCE LEA Anglais/Allemand

1^{ère} année

Inscription pédagogique 2016 - 2017

SEMESTRE 1

30 crédits

UE n°1 Anglais	
3 EC obligatoires	coeff 4 7
ALEA11AA Civilisation des pays anglophones	2 h
ALEA11B2 Langue, communication et culture (anglais)	3 h
ALEA11CC Traduction anglaise	1 h

UE n° 2 Allemand	
3 EC obligatoires	coeff 4 7
AALL12A Civilisation des pays germanophones	2 h
ALAA12C Langue, communication et culture (allemand)	3 h
ALAA12B Traduction allemande	1 h

UE n°3 Droit/economie/gestion	
3 EC obligatoires	coeff 3 6
ALEA13AA Introduction au droit	2 h
ALEA13B2 Gestion management	2 h
ALEA13DD Economie générale	2 h

UE n°4 Information/communication	
2 EC obligatoires	coeff 2 4
ALEA14AA Informatique	2 h
ALEA14B Techniques d'expression	1,5 h

UE n° 5 1 EC obligatoire	coeff 1 2
obtenue ☐	
D	
(Voir liste au dos de la fiche)	

UE n° 6 1 EC obligatoire	coeff 1 2
Z	2 h
(Voir liste au dos de la fiche)	

UE n° 7 1 EC obligatoire	2
PRO 17	Projet personnel et professionnel

SEMESTRE 2

30 crédits

UE n°1 Anglais	
3 EC obligatoires	coeff 4 7
ALEA21AA Civilisation des pays anglophones	2 h
ALEA21B2 Langue, communication et culture (anglais)	3 h
ALEA21CC Traduction anglaise	1 h

UE n° 2 Allemand	
3 EC obligatoires	coeff 4 7
AALL24A Civilisation des pays germanophones	2 h
ALAA22C Langue, communication et culture (allemand)	3 h
ALAA22B Traduction allemande	1 h

UE n°3 Droit/economie/gestion	
3 EC obligatoires	coeff 3 6
ALEA23AA Droit des obligations	2 h
ALEA23B2 Gestion comptabilité	2 h
ALEA23DD Economie générale	2 h

UE n°4 Information/communication	
2 EC obligatoires	coeff 2 4
ALEA24AA Informatique	2 h
ALEA24B Techniques d'expression	1,5 h

UE n° 5 1 EC obligatoire	coeff 1 2
suite du semestre 1 obtenue ☐	
D	
(Voir liste au dos de la fiche)	

UE n° 6 1 EC obligatoire	coeff 1 2
AC2126A	Informatique et usages du numérique

UE n° 7 1 EC obligatoire	2
PRO 27	Projet personnel et professionnel

Liste des langues proposées dans l'U.E. 5

SEMESTRE 1

SEMESTRE 2

Obligatoirement suite du semestre 1

DAR15Y	Arabe débutant	2 h
DBR15Y	Breton débutant	2 h
DBR15Z	Breton non débutant	1,5 h
DCH15Y	Chinois débutant	3 h
DES15Y	Espagnol débutant	2 h
DES15Z	Espagnol non débutant	1,5 h
DIR15Y	Irlandais débutant	2 h
DIT15Y	Italien débutant	2 h
DIT15Z	Italien non débutant	1,5 h
DJA15Y	Japonais débutant	2 h
DPO15Y	Portugais débutant	2 h
DPO15Z	Portugais non débutant	1,5 h
DRU15Y	Russe débutant	2 h

DAR25Y	Arabe débutant	2 h
DBR25Y	Breton débutant	2 h
DBR25Z	Breton non débutant	1,5 h
DCH25Y	Chinois débutant	3 h
DES25Y	Espagnol débutant	2 h
DES25Z	Espagnol non débutant	1,5 h
DIR25Y	Irlandais débutant	2 h
DIT25Y	Italien débutant	2 h
DIT25Z	Italien non débutant	1,5 h
DJA25Y	Japonais débutant	2 h
DPO25Y	Portugais débutant	2 h
DPO25Z	Portugais non débutant	1,5 h
DRU25Y	Russe débutant	2 h

Inscription tardive (après le 30 septembre 2016)
ou modification du choix de langue possible jusqu'au

19 septembre dernier délai,

se rendre au secrétariat Maison des langues (A 303)

Semestre 1 : 11 semaines de cours

Semestre 2 : 12 semaines de cours

N° étudiant : Nom :

Prénom :

LICENCE LEA Anglais/Chinois débutant

1^{ère} année

Inscription pédagogique 2016 - 2017

SEMESTRE 1

30 crédits

UE n°1 Anglais

3 EC obligatoires coeff 4 **7**

ALEA11AA Civilisation des pays anglophones 2 h
ALEA11B2 Langue, communication et culture
(anglais) 3 h
ALEA11CC Traduction anglaise 1 h

UE n° 2 Chinois

3 EC obligatoires coeff 4 **7**

ALAC12AA Civilisation des pays chinois 2 h
ALAC12B3 Langue, communication et culture
(chinois) 3 h
ALAC12C3 Traduction chinoise 1 h

UE n°3 Droit/economie/gestion

3 EC obligatoires coeff 3 **6**

ALEA13AA Introduction au droit 2 h
ALEA13B2 Gestion management 2 h
ALEA13DD Economie générale 2 h

UE n°4 Information/communication

2 EC obligatoires coeff 2 **4**

ALEA14AA Informatique 2 h
ALEA14B Techniques d'expression 1,5 h

UE n° 5 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

obtenue ☐

D
(Voir liste au dos de la fiche)

UE n° 6 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

Z
(Voir liste au dos de la fiche)

UE n° 7 1 EC obligatoire

2

PRO 17 Projet personnel et professionnel

UE n° 8 Chinois renforcé 1 EC obligatoire

ALAC180A

SEMESTRE 2

30 crédits

UE n°1 Anglais

3 EC obligatoires coeff 4 **7**

ALEA21AA Civilisation des pays anglophones 2 h
ALEA21B2 Langue, communication et culture
(anglais) 3 h
ALEA21CC Traduction anglaise 1 h

UE n° 2 Chinois

3 EC obligatoires coeff 4 **7**

ALAC22AA Civilisation des pays chinois 2 h
ALAC22B2 Langue, communication et culture
(chinois) 3 h
ALAC22CC Traduction chinoise 1 h

UE n°3 Droit/economie/gestion

3 EC obligatoires coeff 3 **6**

ALEA23AA Droit des obligations 2 h
ALEA23B2 Gestion comptabilité 2 h
ALEA23DD Economie générale 2 h

UE n°4 Information/communication

2 EC obligatoires coeff 2 **4**

ALEA24AA Informatique 2 h
ALEA24B Techniques d'expression 1,5 h

UE n° 5 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

suite du semestre 1 obtenue ☐

D
(Voir liste au dos de la fiche)

UE n° 6 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

AC2126A Informatique et usages du numérique

UE n° 7 1 EC obligatoire

2

PRO 27 Projet personnel et professionnel

UE n° 8 Chinois renforcé 1 EC obligatoire

ALAC280A

Liste des langues proposées dans l'U.E. 5

SEMESTRE 1

SEMESTRE 2

Obligatoirement suite du semestre 1

DAL15Z	Allemand non débutant	1,5 h
DBR15Z	Breton non débutant	1,5 h
DES15Z	Espagnol non débutant	1,5 h
DIT15Z	Italien non débutant	1,5 h
DJA15Y	Japonais débutant.....	2 h
DPO15Z	Portugais non débutant.....	1,5 h

DAL25Z	Allemand non débutant	1,5 h
DBR25Z	Breton non débutant	1,5 h
DES25Z	Espagnol non débutant	1,5 h
DIT25Z	Italien non débutant.....	1,5 h
DJA25Y	Japonais débutant.....	2 h
DPO25Z	Portugais non débutant.....	1,5 h

Inscription tardive (après le 30 septembre 2016)
ou modification du choix de langue possible jusqu'au

19 septembre dernier délai,

se rendre au secrétariat Maison des langues (A 303)

Semestre 1 : 11 semaines de cours

Semestre 2 : 12 semaines de cours

N° étudiant : Nom :

Prénom :

LICENCE LEA Anglais/Chinois

1^{ère} année

Inscription pédagogique 2016 - 2017

SEMESTRE 1

30 crédits

UE n°1 Anglais

3 EC obligatoires coeff 4 **7**

ALEA11AA Civilisation des pays anglophones 2 h

ALEA11B2 Langue, communication et culture
(anglais) 3 h

ALEA11CC Traduction anglaise 1 h

UE n° 2 Chinois

3 EC obligatoires coeff 4 **7**

ALAC12AA Civilisation des pays chinois 2 h

ALAC12B2 Langue, communication et culture
(chinois) 3 h

ALAC12CC Traduction chinoise 1 h

UE n°3 Droit/economie/gestion

3 EC obligatoires coeff 3 **6**

ALEA13AA Introduction au droit 2 h

ALEA13B2 Gestion management 2 h

ALEA13DD Economie générale 2 h

UE n°4 Information/communication

2 EC obligatoires coeff 2 **4**

ALEA14AA Informatique 2 h

ALEA14B Techniques d'expression 1,5 h

UE n° 5 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

obtenue ☐

D
(Voir liste au dos de la fiche)

UE n° 6 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

Z
(Voir liste au dos de la fiche)

UE n° 7 1 EC obligatoire

2

PRO 17 Projet personnel et professionnel

SEMESTRE 2

30 crédits

UE n°1 Anglais

3 EC obligatoires coeff 4 **7**

ALEA21AA Civilisation des pays anglophones 2 h

ALEA21B2 Langue, communication et culture
(anglais) 3 h

ALEA21CC Traduction anglaise 1 h

UE n° 2 Chinois

3 EC obligatoires coeff 4 **7**

ALAC22AA Civilisation des pays chinois 2 h

ALAC22B2 Langue, communication et culture
(chinois) 3 h

ALAC22CC Traduction chinoise 1 h

UE n°3 Droit/economie/gestion

3 EC obligatoires coeff 3 **6**

ALEA23AA Droit des obligations 2 h

ALEA23B2 Gestion comptabilité 2 h

ALEA23DD Economie générale 2 h

UE n°4 Information/communication

2 EC obligatoires coeff 2 **4**

ALEA24AA Informatique 2 h

ALEA24B Techniques d'expression 1,5 h

UE n° 5 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

suite du semestre 1 obtenue ☐

D
(Voir liste au dos de la fiche)

UE n° 6 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

AC2126A Informatique et usages du numérique

UE n° 7 1 EC obligatoire

2

PRO 27 Projet personnel et professionnel

Liste des langues proposées dans l'U.E. 5

SEMESTRE 1

SEMESTRE 2

Obligatoirement suite du semestre 1

DAL 15Y	Allemand débutant.....	2 h
DAL15Z	Allemand non débutant	1,5 h
DAR15Y	Arabe débutant	2 h
DBR15Y	Breton débutant.....	2 h
DBR15Z	Breton non débutant	1,5 h
DES15Y	Espagnol débutant	2 h
DES15Z	Espagnol non débutant	1,5 h
DIR15Y	Irlandais débutant	2 h
DIT15Y	Italien débutant	2 h
DIT15Z	Italien non débutant	1,5 h
DJA15Y	Japonais débutant	2 h
DPO15Y	Portugais débutant	2 h
DPO15Z	Portugais non débutant.....	1,5 h
DRU15Y	Russe débutant	2 h

DAL 25Y	Allemand débutant.....	2 h
DAL25Z	Allemand non débutant	1,5 h
DAR25Y	Arabe débutant	2 h
DBR25Y	Breton débutant.....	2 h
DBR25Z	Breton non débutant	1,5 h
DES25Y	Espagnol débutant.....	2 h
DES25Z	Espagnol non débutant	1,5 h
DIR25Y	Irlandais débutant.....	2 h
DIT25Y	Italien débutant	2 h
DIT25Z	Italien non débutant.....	1,5 h
DJA25Y	Japonais débutant.....	2 h
DPO25Y	Portugais débutant	2 h
DPO25Z	Portugais non débutant.....	1,5 h
DRU25Y	Russe débutant.....	2 h

Inscription tardive (après le 30 septembre 2016)
ou modification du choix de langue possible jusqu'au

19 septembre dernier délai,

se rendre au secrétariat Maison des langues (A 303)

Semestre 1 : 11 semaines de cours

Semestre 2 : 12 semaines de cours

N° étudiant : Nom :

Prénom :

LICENCE LEA Anglais/Espagnol

1^{ère} année

Inscription pédagogique 2016 - 2017

SEMESTRE 1

30 crédits

UE n°1 Anglais		
3 EC obligatoires	coeff 4	7
ALEA11AA Civilisation des pays anglophones 2 h		
ALEA11B2 Langue, communication et culture (anglais) 3 h		
ALEA11CC Traduction anglaise 1 h		

UE n°2 Espagnol		
3 EC obligatoires	coeff 4	7
ALAE12AA Civilisation des pays hispanophones ... 2 h		
ALAE12B2 Langue, communication et culture (espagnol) 3 h		
ALAE12CC Traduction espagnole 1 h		

UE n°3 Droit/economie/gestion		
3 EC obligatoires	coeff 3	6
ALEA13AA Introduction au droit 2 h		
ALEA13B2 Gestion management 2 h		
ALEA13DD Economie générale 2 h		

UE n°4 Information/communication		
2 EC obligatoires	coeff 2	4
ALEA14AA Informatique 2 h		
ALEA14B Techniques d'expression 1,5 h		

UE n° 5	1 EC obligatoire	coeff 1	2
		obtenue	☐
D (Voir liste au dos de la fiche)			

UE n° 6	1 EC obligatoire	coeff 1	2
Z (Voir liste au dos de la fiche)			

UE n° 7	1 EC obligatoire	coeff 2
PRO 17 Projet personnel et professionnel		

SEMESTRE 2

30 crédits

UE n°1 Anglais		
3 EC obligatoires	coeff 4	7
ALEA21AA Civilisation des pays anglophones 2 h		
ALEA21B2 Langue, communication et culture (anglais) 3 h		
ALEA21CC Traduction anglaise 1 h		

UE n°2 Espagnol		
3 EC obligatoires	coeff 4	7
ALAE22AA Civilisation des pays hispanophones ... 2 h		
ALAE22B2 Langue, communication et culture (espagnol) 3 h		
ALAE22CC Traduction espagnole 1 h		

UE n°3 Droit/economie/gestion		
3 EC obligatoires	coeff 3	6
ALEA23AA Droit des obligations 2 h		
ALEA23B2 Gestion comptabilité 2 h		
ALEA23DD Economie générale 2 h		

UE n°4 Information/communication		
2 EC obligatoires	coeff 2	4
ALEA24AA Informatique 2 h		
ALEA24B Techniques d'expression 1,5 h		

UE n° 5	1 EC obligatoire	coeff 1	2
		suite du semestre 1	obtenue ☐
D (Voir liste au dos de la fiche)			

UE n° 6	1 EC obligatoire	coeff 1	2
AC2126A Informatique et usages du numérique			

UE n° 7	1 EC obligatoire	coeff 2
PRO 27 Projet personnel et professionnel		

Liste des langues proposées dans l'U.E. 5

SEMESTRE 1

SEMESTRE 2

Obligatoirement suite du semestre 1

DAL 15Y	Allemand débutant.....	2 h
DAL15Z	Allemand non débutant	1,5 h
DAR15Y	Arabe débutant	2 h
DBR15Y	Breton débutant.....	2 h
DBR15Z	Breton non débutant	1,5 h
DCH15Y	Chinois débutant.....	3 h
DIR15Y	Irlandais débutant	2 h
DIT15Y	Italien débutant	2 h
DIT15Z	Italien non débutant	1,5 h
DJA15Y	Japonais débutant	2 h
DPO15Y	Portugais débutant	2 h
DPO15Z	Portugais non débutant.....	1,5 h
DRU15Y	Russe débutant	2 h

DAL 25Y	Allemand débutant.....	2 h
DAL25Z	Allemand non débutant	1,5 h
DAR25Y	Arabe débutant	2 h
DBR25Y	Breton débutant.....	2 h
DBR25Z	Breton non débutant	1,5 h
DCH25Y	Chinois débutant.....	3 h
DIR25Y	Irlandais débutant.....	2 h
DIT25Y	Italien débutant	2 h
DIT25Z	Italien non débutant	1,5 h
DJA25Y	Japonais débutant.....	2 h
DPO25Y	Portugais débutant	2 h
DPO25Z	Portugais non débutant.....	1,5 h
DRU25Y	Russe débutant	2 h

Inscription tardive (après le 30 septembre 2016)
ou modification du choix de langue possible jusqu'au

19 septembre dernier délai,

se rendre au secrétariat Maison des langues (A 303)

Semestre 1 : 11 semaines de cours

Semestre 2 : 12 semaines de cours

N° étudiant : Nom :

Prénom :

LICENCE LEA Anglais/Allemand

2^e année

Inscription pédagogique 2016 - 2017

SEMESTRE 3

30 crédits

UE n°1 Anglais

3 EC obligatoires **coeff 4** **7**

- ALEA31A Civilisation des pays anglophones 2 h
 ALEA31BB Langue, communication et culture
 (anglais) 3 h
 ALEA31C Traduction anglaise 1 h

UE n° 2 Allemand

3 EC obligatoires **coeff 4** **7**

- ALAA32A Civilisation des pays germanophones .. 2 h
 ALAA32BB Langue, communication et culture
 (allemand) 3 h
 ALAA32C Traduction allemande 1 h

UE n°3 Droit/economie/gestion

3 EC obligatoires **coeff 3** **6**

- ALEA33A Droit commercial 2 h
 ALEA33BB Gestion management 2 h
 ALEA33CC Gestion marketing 2 h

UE n°4 Information/communication

2 EC obligatoires **coeff 2** **4**

- ALEA34A Informatique 2 h
 ALEA34B Techniques d'expression 1,5 h

UE n° 5 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

obtenue ☐

D
 (Voir liste au dos de la fiche)

UE n° 6 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

AC2136A Informatique et usages du numérique

UE n° 7 1 EC obligatoire

2

PRO 37 Projet personnel et professionnel

SEMESTRE 4

30 crédits

UE n°1 Anglais

3 EC obligatoires **coeff 4** **7**

- ALEA41A Civilisation des pays anglophones 2 h
 ALEA41BB Langue, communication et culture
 (anglais) 3 h
 ALEA41C Traduction anglaise 1 h

UE n° 2 Allemand

3 EC obligatoires **coeff 4** **7**

- ALAA42A Civilisation des pays germanophones .. 2 h
 ALAA42BB Langue, communication et culture
 (allemand) 3 h
 ALAA42C Traduction allemande 1 h

UE n°3 Droit/economie/gestion

3 EC obligatoires **coeff 3** **6**

- ALEA43A Droit communautaire 2 h
 ALEA43BB Gestion financière/comptabilité 2 h
 ALEA43CC Economie européenne 2 h

UE n°4 Information/communication

2 EC obligatoires **coeff 2** **4**

- ALEA44A Informatique 2 h
 ALEA44B Techniques d'expression 1,5 h

UE n° 5 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

suite du semestre 3 obtenue ☐

D
 (Voir liste au dos de la fiche)

UE n° 6 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

Z 2 h
 (Voir liste au dos de la fiche)

UE n° 7 1 EC obligatoire

2

PRO 47 Projet personnel et professionnel

Liste des langues proposées dans l'U.E. 5

SEMESTRE 3

SEMESTRE 4

Obligatoirement suite du semestre 3

DAR 35Y Arabe débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DBR 35Y Breton débutant (suite 1 ^{ère} année)....	2 h
DBR 35Z Breton non débutant	1,5 h
DCH 35Y Chinois débutant (suite 1 ^{ère} année)..	2 h
DES 35Y Espagnol débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DES 35Z Espagnol non débutant	1,5 h
DIR 35Y Irlandais débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DIT 35Y Italien débutant (suite 1 ^{ère} année)....	2 h
DIT 35Z Italien non débutant	1,5 h
DJA 35Y Japonais débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DPO 35Y Portugais débutant (suite 1 ^{ère} année) .	2 h
DPO 35Z Portugais non débutant	1,5 h
DRU 35Y Russe débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h

DAR 45Y Arabe débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DBR 45Y Breton débutant (suite 1 ^{ère} année)....	2 h
DBR 45Z Breton non débutant	1,5 h
DCH45Y Chinois débutant (suite 1 ^{ère} année)..	2 h
DES 45Y Espagnol débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DES 45Z Espagnol non débutant	1,5 h
DIR 45Y Irlandais débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DIT 45Y Italien débutant (suite 1 ^{ère} année)....	2 h
DIT 45Z Italien non débutant	1,5 h
DJA 45Y Japonais débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DPO 45Y Portugais débutant (suite 1 ^{ère} année) .	2 h
DPO 45Z Portugais non débutant	1,5 h
DRU45Y Russe débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h

Suite 1^{ère} année : cette EC concerne les étudiants ayant pratiqué cette langue en LICENCE 1^{ère} année

Inscription tardive (après le 30 septembre 2016)
ou modification du choix de langue possible jusqu'au

19 septembre dernier délai,

se rendre au secrétariat Maison des langues (A 303)

Semestre 3 : 11 semaines de cours

Semestre 4 : 12 semaines de cours

N° étudiant : Nom :

Prénom :

LICENCE LEA Anglais/Chinois débutant

2^e année

Inscription pédagogique 2016 - 2017

SEMESTRE 3

30 crédits

UE n°1 Anglais

3 EC obligatoires coeff 4 **7**

ALEA31A	Civilisation des pays anglophones	2 h
ALEA31BB	Langue, communication et culture (anglais)	3 h
ALEA31C	Traduction anglaise	1 h

UE n° 2 Chinois

3 EC obligatoires coeff 4 **7**

ALAC32A	Civilisation des pays chinois	2 h
ALAC32B3	Langue, communication et culture (Chinois)	2 h
ALAC32C3	Traduction chinoise	2 h

UE n°3 Droit/economie/gestion

3 EC obligatoires coeff 3 **6**

ALEA33A	Droit commercial	2 h
ALEA33BB	Gestion management	2 h
ALEA33CC	Gestion marketing	2 h

UE n°4 Information/communication

2 EC obligatoires coeff 2 **4**

ALEA34A	Informatique	2 h
ALEA34B	Techniques d'expression	1,5 h

UE n° 5 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

obtenue ☐

D
(Voir liste au dos de la fiche)

UE n° 6 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

AC2136A Informatique et usages du numérique

UE n° 7 1 EC obligatoire

2

PRO 37 Projet personnel et professionnel

UE n° 8 Chinois renforcé

1 EC obligatoire

ALAC38A

SEMESTRE 4

30 crédits

UE n°1 Anglais

3 EC obligatoires coeff 4 **7**

ALEA41A	Civilisation des pays anglophones	2 h
ALEA41BB	Langue, communication et culture (anglais)	3 h
ALEA41C	Traduction anglaise	1 h

UE n° 2 Chinois

3 EC obligatoires coeff 4 **7**

ALAC42A	Civilisation des pays chinois	2 h
ALAC42B3	Langue, communication et culture (Chinois)	2 h
ALAC42C3	Traduction chinoise	2 h

UE n°3 Droit/economie/gestion

3 EC obligatoires coeff 3 **6**

ALEA43A	Droit communautaire	2 h
ALEA43BB	Gestion financière/comptabilité	2 h
ALEA43CC	Economie européenne	2 h

UE n°4 Information/communication

2 EC obligatoires coeff 2 **4**

ALEA44A	Informatique	2 h
ALEA44B	Techniques d'expression	1,5 h

UE n° 5 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

suite du semestre 3 obtenue ☐

D
(Voir liste au dos de la fiche)

UE n° 6 1 EC obligatoire

coeff 1 **2**

Z
(Voir liste au dos de la fiche)

UE n° 7 1 EC obligatoire

2

PRO 47 Projet personnel et professionnel

UE n° 8 Chinois renforcé

1 EC obligatoire

ALAC48A

Liste des langues proposées dans l'U.E. 5

SEMESTRE 3

SEMESTRE 4

Obligatoirement suite du semestre 3

DAL35Z	Allemand non débutant	1,5 h
DBR35Z	Breton non débutant	1,5 h
DES35Z	Espagnol non débutant	1,5 h
DIT35Z	Italien non débutant	1,5 h
DJA35Y	Japonais débutant	2 h
DPO35Z	Portugais non débutant	1,5 h

DAL45Z	Allemand non débutant	1,5 h
DBR45Z	Breton non débutant	1,5 h
DES45Z	Espagnol non débutant	1,5 h
DIT45Z	Italien non débutant	1,5 h
DJA45Y	Japonais débutant	2 h
DPO45Z	Portugais non débutant	1,5 h

Inscription tardive (après le 30 septembre 2016)
ou modification du choix de langue possible jusqu'au

19 septembre dernier délai,

se rendre au secrétariat Maison des langues (A 303)

Semestre 3 : 11 semaines de cours

Semestre 4 : 12 semaines de cours

N° étudiant : Nom :

Prénom :

LICENCE LEA Anglais/Chinois

2^e année

Inscription pédagogique 2016 - 2017

SEMESTRE 3

30 crédits

UE n°1 Anglais		
3 EC obligatoires	coeff 4	7
ALEA31A	Civilisation des pays anglophones	2 h
ALEA31BB	Langue, communication et culture (anglais)	3 h
ALEA31C	Traduction anglaise	1 h

UE n° 2 Chinois		
3 EC obligatoires	coeff 4	7
ALAC32A	Civilisation des pays chinois	2 h
ALAC32BB	Langue, communication et culture (Chinois)	2 h
ALAC32C	Traduction chinoise	2 h

UE n°3 Droit/economie/gestion		
3 EC obligatoires	coeff 3	6
ALEA33A	Droit commercial	2 h
ALEA33BB	Gestion management	2 h
ALEA33CC	Gestion marketing	2 h

UE n°4 Information/communication		
2 EC obligatoires	coeff 2	4
ALEA34A	Informatique	2 h
ALEA34B	Techniques d'expression	1,5 h

UE n° 5	1 EC obligatoire	coeff 1	2
		obtenue	☐
D	(Voir liste au dos de la fiche)		

UE n° 6	1 EC obligatoire	coeff 1	2
AC2136A	Informatique et usages du numérique		

UE n° 7	1 EC obligatoire	coeff	2
PRO 37	Projet personnel et professionnel		

SEMESTRE 4

30 crédits

UE n°1 Anglais		
3 EC obligatoires	coeff 4	7
ALEA41A	Civilisation des pays anglophones	2 h
ALEA41BB	Langue, communication et culture (anglais)	3 h
ALEA41C	Traduction anglaise	1 h

UE n° 2 Chinois		
3 EC obligatoires	coeff 4	7
ALAC42A	Civilisation des pays chinois	2 h
ALAC42BB	Langue, communication et culture (Chinois)	2 h
ALAC42C	Traduction chinoise	2 h

UE n°3 Droit/economie/gestion		
3 EC obligatoires	coeff 3	6
ALEA43A	Droit communautaire	2 h
ALEA43BB	Gestion financière/comptabilité	2 h
ALEA43CC	Economie européenne	2 h

UE n°4 Information/communication		
2 EC obligatoires	coeff 2	4
ALEA44A	Informatique	2 h
ALEA44B	Techniques d'expression	1,5 h

UE n° 5	1 EC obligatoire	coeff 1	2
		suite du semestre 3	obtenue ☐
D	(Voir liste au dos de la fiche)		

UE n° 6	1 EC obligatoire	coeff 1	2
Z	(Voir liste au dos de la fiche)		

UE n° 7	1 EC obligatoire	coeff	2
PRO 47	Projet personnel et professionnel		

Liste des langues proposées dans l'U.E. 5

SEMESTRE 3

SEMESTRE 4

Obligatoirement suite du semestre 3

DAL 35Y Allemand débutant (suite 1 ^{ère} année)...	2 h
DAL 35Z Allemand non débutant	1,5 h
DAR 35Y Arabe débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DBR 35Y Breton débutant (suite 1 ^{ère} année)...	2 h
DBR 35Z Breton non débutant	1,5 h
DES 35Y Espagnol débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DES 35Z Espagnol non débutant	1,5 h
DIR 35Y Irlandais débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DIT 35Y Italien débutant (suite 1 ^{ère} année)....	2 h
DIT 35Z Italien non débutant	1,5 h
DJA 35Y Japonais débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DPO 35Y Portugais débutant (suite 1 ^{ère} année) .	2 h
DPO 35Z Portugais non débutant	1,5 h
DRU 35Y Russe débutant (suite 1 ^{ère} année)....	2 h

DAL 45Y Allemand débutant (suite 1 ^{ère} année)...	2 h
DAL 45Z Allemand non débutant	1,5 h
DAR 45Y Arabe débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DBR 45Y Breton débutant (suite 1 ^{ère} année)...	2 h
DBR 45Z Breton non débutant	1,5 h
DES 45Y Espagnol débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DES 45Z Espagnol non débutant	1,5 h
DIR 45Y Irlandais débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DIT 45Y Italien débutant (suite 1 ^{ère} année)....	2 h
DIT 45Z Italien non débutant	1,5 h
DJA 45Y Japonais débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DPO 45Y Portugais débutant (suite 1 ^{ère} année) .	2 h
DPO 45Z Portugais non débutant	1,5 h
DRU45Y Russe débutant (suite 1 ^{ère} année)....	2 h

Suite 1^{ère} année : cette EC concerne les étudiants ayant pratiqué cette langue en LICENCE 1^{ère} année

Inscription tardive (après le 30 septembre 2016)
ou modification du choix de langue possible jusqu'au

19 septembre dernier délai,

se rendre au secrétariat Maison des langues (A 303)

Semestre 3 : 11 semaines de cours

Semestre 4 : 12 semaines de cours

N° étudiant : Nom :

Prénom :

LICENCE LEA Anglais/Espagnol

2^e année

Inscription pédagogique 2016 - 2017

SEMESTRE 3

30 crédits

UE n°1 Anglais		
3 EC obligatoires	coeff 4	7
ALEA31A	Civilisation des pays anglophones	2 h
ALEA31BB	Langue, communication et culture (anglais).....	3 h
ALEA31C	Traduction anglaise	1 h

UE n° 2 Espagnol		
3 EC obligatoires	coeff 4	7
ALEA32AA	Civilisation des pays hispanophones ...	2 h
ALEA32BB	Langue, communication et culture (Espagnol).....	3 h
ALEA32C	Traduction espagnole	1 h

UE n°3 Droit/economie/gestion		
3 EC obligatoires	coeff 3	6
ALEA33A	Droit commercial.....	2 h
ALEA33BB	Gestion management.....	2 h
ALEA33CC	Gestion marketing	2 h

UE n°4 Information/communication		
2 EC obligatoires	coeff 2	4
ALEA34A	Informatique	2 h
ALEA34B	Techniques d'expression	1,5 h

UE n° 5	1 EC obligatoire	coeff 1	2
		obtenue ☐	
D	(Voir liste au dos de la fiche)		

UE n° 6	1 EC obligatoire	coeff 1	2
AC2136A	Informatique et usages du numérique		

UE n° 7	1 EC obligatoire	coeff 1	2
PRO 37	Projet personnel et professionnel		

SEMESTRE 4

30 crédits

UE n°1 Anglais		
3 EC obligatoires	coeff 4	7
ALEA41A	Civilisation des pays anglophones	2 h
ALEA41BB	Langue, communication et culture (anglais).....	3 h
ALEA41C	Traduction anglaise	1 h

UE n° 2 Espagnol		
3 EC obligatoires	coeff 4	7
ALEA42AA	Civilisation des pays hispanophones ...	2 h
ALEA42BB	Langue, communication et culture (Espagnol).....	3 h
ALEA42C	Traduction espagnole	1 h

UE n°3 Droit/economie/gestion		
3 EC obligatoires	coeff 3	6
ALEA43A	Droit communautaire.....	2 h
ALEA43BB	Gestion financière/comptabilité	2 h
ALEA43CC	Economie européenne	2 h

UE n°4 Information/communication		
2 EC obligatoires	coeff 2	4
ALEA44A	Informatique	2 h
ALEA44B	Techniques d'expression	1,5 h

UE n° 5	1 EC obligatoire	coeff 1	2
		suite du semestre 3 obtenue ☐	
D	(Voir liste au dos de la fiche)		

UE n° 6	1 EC obligatoire	coeff 1	2
Z.....	(Voir liste au dos de la fiche)		

UE n° 7	1 EC obligatoire	coeff 1	2
PRO 47	Projet personnel et professionnel		

Liste des langues proposées dans l'U.E. 5

SEMESTRE 3

SEMESTRE 4

Obligatoirement suite du semestre 3

DAL 35Y Allemand débutant (suite 1 ^{ère} année)...	2 h
DAL 35Z Allemand non débutant	1,5 h
DAR 35Y Arabe débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DBR 35Y Breton débutant (suite 1 ^{ère} année)...	2 h
DBR 35Z Breton non débutant	1,5 h
DCH35Y Chinois débutant (suite 1 ^{ère} année)...	2 h
DIR 35Y Irlandais débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DIT 35Y Italien débutant (suite 1 ^{ère} année)....	2 h
DIT 35Z Italien non débutant	1,5 h
DJA 35Y Japonais débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DPO 35Y Portugais débutant (suite 1 ^{ère} année) .	2 h
DPO 35Z Portugais non débutant	1,5 h
DRU 35Y Russe débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h

DAL 45Y Allemand débutant (suite 1 ^{ère} année)...	2 h
DAL 45Z Allemand non débutant	1,5 h
DAR 45Y Arabe débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DBR 45Y Breton débutant (suite 1 ^{ère} année)...	2 h
DBR 45Z Breton non débutant	1,5 h
DCH45Y Chinois débutant (suite 1 ^{ère} année)...	2 h
DIR 45Y Irlandais débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DIT 45Y Italien débutant (suite 1 ^{ère} année)....	2 h
DIT 45Z Italien non débutant	1,5 h
DJA 45Y Japonais débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h
DPO 45Y Portugais débutant (suite 1 ^{ère} année) .	2 h
DPO 45Z Portugais non débutant	1,5 h
DRU45Y Russe débutant (suite 1 ^{ère} année)	2 h

Suite 1^{ère} année : cette EC concerne les étudiants ayant pratiqué cette langue en LICENCE 1^{ère} année

Inscription tardive (après le 30 septembre 2016)
ou modification du choix de langue possible jusqu'au

19 septembre dernier délai,

se rendre au secrétariat Maison des langues (A 303)

Semestre 3 : 11 semaines de cours

Semestre 4 : 12 semaines de cours

N° étudiant : Nom :

Prénom :

LICENCE LEA Anglais/Allemand

3^e année

Inscription pédagogique 2016 - 2017

SEMESTRE 5

30 crédits

UE n°1 Anglais	
3 EC obligatoires	coeff 4 7
LEA51A	Civilisation des pays anglophones.....2 h
LEA51BB	Langue, communication et culture (anglais).....3 h
LEA51C	Traduction anglaise1,5 h

SEMESTRE 6

30 crédits

UE n° 7 1 EC obligatoire		30
LEA61A	Stage obligatoire	480 h

UE n° 2 Allemand	
3 EC obligatoires	coeff 4 7
LAA52A	Civilisation des pays germanophones..2 h
LAA52BB	Langue, communication et culture (allemand).....3 h
LAA52C	Traduction allemande.....1,5 h

UE n°3 Droit/economie/gestion	
3 EC obligatoires	coeff 3 6
LEA53A	Droit des sociétés.....2 h
LEA53BB	Gestion / Marketing international2 h
LEA53CC	Economie internationale2 h

UE n°4 Information/communication	
2 EC obligatoires	coeff 2 4
LEA54A	Informatique2 h
LEA54B	Techniques d'expression1,5 h

UE n° 5 1 EC obligatoire	coeff 1 2
D	
(Voir liste au dos de la fiche)	

UE n° 6 1 EC obligatoire	coeff 1 2
Z.....	
(Voir liste au dos de la fiche)	

UE n° 7 1 EC obligatoire	2
APRO 570	Projet personnel et professionnel

Liste des langues proposées dans l'U.E. 5

SEMESTRE 5

DAL 55Y Allemand débutant (suite 2 ^e année)...	2 h
DAL 55Z Allemand non débutant	1,5 h
DAR 55Y Arabe débutant (suite 2 ^e année).....	2 h
DBR 55Y Breton débutant (suite 2 ^e année).....	2 h
DBR 55Z Breton non débutant	1,5 h
DES 55Y Espagnol débutant (suite 2 ^e année)...	2 h
DES 55Z Espagnol non débutant	1,5 h
DIR 55Y Irlandais débutant (suite 2 ^e année)...	2 h
DIT 55Y Italien débutant (suite 2 ^e année)	2 h
DIT 55Z Italien non débutant	1,5 h
DIR 55Y Irlandais débutant (suite 2 ^e année)...	2 h
DJA 55Y Japonais débutant (suite 2 ^e année) ..	2 h
DPO 55Y Portugais débutant (suite 2 ^e année) ..	2 h
DPO 55Z Portugais non débutant	1,5 h
DRU 55Y Russe débutant (suite 2 ^e année).....	2 h

Suite 2^e année : cette EC concerne les étudiants ayant pratiqué cette langue en LICENCE 2^e année

Inscription tardive (après le 30 septembre 2016)
ou modification du choix de langue possible jusqu'au

19 septembre dernier délai,
se rendre au secrétariat Maison des langues (A 303)

Semestre 5 : 11 semaines de cours

N° étudiant : Nom :

Prénom :

LICENCE LEA Anglais/Chinois
3^e année
Inscription pédagogique 2016 - 2017

SEMESTRE 5

30 crédits

UE n°1 Anglais		
3 EC obligatoires	coeff 4	7
ALEA51A	Civilisation des pays anglophones	2 h
ALEA51BB	Langue, communication et culture (anglais)	3 h
ALEA51C	Traduction anglaise	1,5 h

SEMESTRE 6

30 crédits

UE n° 7 1 EC obligatoire	30
LEA61A	Stage obligatoire

UE n° 2 Chinois		
3 EC obligatoires	coeff 4	7
ALAC52A	Civilisation des pays chinois	2 h
ALAC52BB	Langue, communication et culture (chinois)	3 h
ALAC52C	Traduction chinoise	1,5 h

UE n°3 Droit/economie/gestion		
3 EC obligatoires	coeff 3	6
ALEA53A	Droit des sociétés	2 h
ALEA53BB	Gestion / Marketing international	2 h
ALEA53CC	Economie internationale	2 h

UE n°4 Information/communication		
2 EC obligatoires	coeff 2	4
ALEA54A	Informatique	2 h
ALEA54B	Techniques d'expression	1,5 h

UE n° 5 1 EC obligatoire	coeff 1	2
D	(Voir liste au dos de la fiche)	

UE n° 6 1 EC obligatoire	coeff 1	2
Z	(Voir liste au dos de la fiche)	

UE n° 7 1 EC obligatoire	2
APRO 570	Projet personnel et professionnel

Liste des langues proposées dans l'U.E. 5

SEMESTRE 5

DAR 55Y Arabe débutant (suite 2 ^e année).....	2 h
DBR 55Y Breton débutant (suite 2 ^e année)	2 h
DBR 55Z Breton non débutant	1,5 h
DCH55Y Chinois débutant (suite 2 ^e année) ...	2 h
DES55Y Espagnol débutant (suite 2 ^e année)....	2 h
DES55Z Espagnol non débutant (suite 2 ^e année).	1,5 h
DIR 55Y Irlandais débutant (suite 2 ^e année) .	2 h
DIT 55Y Italien débutant (suite 2 ^e année)	2 h
DIT 55Z Italien non débutant	1,5 h
DJA 55Y Japonais débutant (suite 2 ^e année) .	2 h
DPO 55Y Portugais débutant (suite 2 ^e année)	2 h
DPO 55Z Portugais non débutant	1,5 h
DRU 55Y Russe débutant (suite 2 ^e année)	2 h

Suite 2^e année : cette EC concerne les étudiants ayant pratiqué cette langue en LICENCE 2^e année

Inscription tardive (après le 30 septembre 2016)
ou modification du choix de langue possible jusqu'au

19 septembre dernier délai,
se rendre au secrétariat Maison des langues (A 303)

Semestre 5 : 11 semaines de cours

N° étudiant : Nom :

Prénom :

LICENCE LEA Anglais/Espagnol

3^e année

Inscription pédagogique 2016 - 2017

SEMESTRE 5

30 crédits

UE n°1 Anglais

3 EC obligatoires coeff 4 7

LEA51A	Civilisation des pays anglophones	2 h
LEA51BB	Langue, communication et culture (anglais)	3 h
LEA51C	Traduction anglaise	1,5 h

SEMESTRE 6

30 crédits

UE n° 7 1 EC obligatoire

30

LEA61A	Stage obligatoire	480 h
--------	-------------------------	-------

UE n° 2 Espagnol

3 EC obligatoires coeff 4 7

LAE52AA	Civilisation des pays hispanophones ...	2 h
LAE52BB	Langue, communication et culture (espagnol)	3 h
LAE52C	Traduction espagnole	1,5 h

UE n°3 Droit/economie/gestion

3 EC obligatoires coeff 3 6

LEA53A	Droit des sociétés	2 h
LEA53BB	Gestion / Marketing international	2 h
LEA53CC	Economie internationale	2 h

UE n°4 Information/communication

2 EC obligatoires coeff 2 4

LEA54A	Informatique	2 h
LEA54B	Techniques d'expression	1,5 h

UE n° 5 1 EC obligatoire

coeff 1 2

D
(Voir liste au dos de la fiche)

UE n° 6 1 EC obligatoire

coeff 1 2

Z
(Voir liste au dos de la fiche)

UE n° 7 1 EC obligatoire

2

APRO 570Projet personnel et professionnel

Liste des langues proposées dans l'U.E. 5

SEMESTRE 5

DAL 55Y Allemand débutant (suite 2 ^e année)...	2 h
DAL 55Z Allemand non débutant	1,5 h
DAR 55Y Arabe débutant (suite 2 ^e année)	2 h
DBR 55Y Breton débutant (suite 2 ^e année).....	2 h
DBR 55Z Breton non débutant	1,5 h
DCH55Y Chinois débutant (suite 2 ^e année).....	2 h
DIR 55Y Irlandais débutant (suite 2 ^e année)...	2 h
DIT 55Y Italien débutant (suite 2 ^e année)	2 h
DIT 55Z Italien non débutant	1,5 h
DJA 55Y Japonais débutant (suite 2 ^e année) ...	2 h
DPO 55Y Portugais débutant (suite 2 ^e année) ..	2 h
DPO 55Z Portugais non débutant.....	1,5 h
DRU 55Y Russe débutant (suite 2 ^e année).....	2 h

Suite 2^e année : cette EC concerne les étudiants ayant pratiqué cette langue en LICENCE 2^e année

Inscription tardive (après le 30 septembre 2016)
ou modification du choix de langue possible jusqu'au

19 septembre dernier délai,
se rendre au secrétariat Maison des langues (A 303)

Semestre 5 : 11 semaines de cours

CHOIX D'UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT LIBRE (UEL)

Les unités d'enseignement libres (UEL) sont choisies librement par l'étudiant dans une liste fixée par l'université. L'objectif est d'offrir à chaque étudiant la possibilité de s'ouvrir à d'autres disciplines et d'élargir sa culture au-delà du domaine précis de sa filière. Les étudiants de licence première, deuxième et troisième année peuvent participer à une UEL proposée par l'UFR Lettres et Sciences Humaines mais aussi par une autre UFR de l'UBO. **C'est une unité d'enseignement obligatoire représentant 2 points ECTS par semestre et par année universitaire.**

Pour l'année universitaire 2016-2017, les unités d'enseignement libres se déroulent sur 10 à 12 séances de 2 heures, soit 20/24 heures de cours par semestre selon les UFR. Elles sont programmées, en règle générale, le mardi après-midi :

- ▣ **de 13 h 15 à 19 h 30 pour l'UFR Lettres et Sciences Humaines.** Les étudiants de **L1 et L3** ont cours **ensemble** d'UEL au **premier semestre**, de septembre à décembre. Les étudiants de **L2** ont cours d'UEL au **second semestre**, de janvier à avril.
- ▣ **de 13 h 30 à 17 h 45 pour l'UFR Droit et Sciences Economiques,**
- ▣ **de 17 h 00 à 19 h 00 pour l'UFR des Sciences et Techniques,**
- ▣ **Tous les mardis après midi pour l'UFR STAPS et le POLE LANGUE.**

En raison de leurs activités spécifiques (sport, théâtre, musique...) le Service Culturel et le SUAPS proposent d'autres plages horaires dans la semaine. L'étudiant doit se renseigner auprès du service compétent avant son inscription : Service Culturel Tél. 02 98 01 63 67, SUAPS Tél. 02 98 01 64 16.

Attention !

- L'inscription dans une UEL est obligatoire et définitive pour l'année en cours. L'étudiant composera à l'examen d'UEL choisie lors de l'inscription pédagogique.
- En cas d'inscription d'UEL au Service Culturel ou au SUAPS, l'étudiant doit se présenter à leur secrétariat afin de valider une inscription complémentaire.
- Les UEL n'ouvrent que si un nombre minimum d'étudiants sont inscrits. De même les UEL comportent un seuil maximum d'inscription à ne pas dépasser. Ce nombre peut varier selon les enseignements.

- > Pour plus d'informations, consultez notre site internet :
<http://www.univ-brest.fr/deve/menu/scolarite/unités-enseignement-libres>
- > ou renseignez-vous auprès du secrétariat des UEL bureau A201 :
ingrid.bedeaux@univ-brest.fr

LISTE DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT LIBRES (UEL) PROPOSÉES EN LICENCE

SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 5 - LICENCE 1^{ère} ET 3^e ANNÉE

UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Création de sites Web pour débutants	ZAULIWEB
Cours de chant : Let's sing in English	ZAULIAPC
Danse antique	ZAULIDAN
De l'humain animalisé à l'animal humanisé	ZAULIHAIH
Enseigner le Français Langue Étrangère (FLE)	ZAULIEFL
Esthétique du cinéma	ZAULIECI
Famille, vie privée et cinéma	ZAULIFVP
Féminin/Masculin	ZAULIFMM
Histoire de la Bretagne (Ve – XVe s.)	ZAULIHIB
Histoire de l'art : initiation à l'analyse des images	ZAULIHAR
Les Amériques	ZAULIAME
Les Européens à la conquête du monde	ZAULIECM
La Civilisation Africaine	ZAULICAF
La Roumanie – Entre l'Est et l'Ouest (la terre du milieu)	ZAULIROU
Initiation à la théorie psychanalytique et à la psychopathologie	ZAULIITP
Les mots du français : origines et histoire	ZAULIHME
Musique de rue	ZAULIMUR
Sensibilisation au spectacle vivant (théâtre, danse, nouveau cirque)	ZAULISSV

UFR DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUES

Préparation TOEIC	ZBULITOE
-------------------------	----------

UFR DES SCIENCES ET TECHNIQUES

Climat de la Terre.....	ZDULICLI
Colère de la Terre	ZDULICOL
Collaborer Imaginer et Réaliser en Commun (CIRC)	ZDULICIR
Cryptographie	ZDULICRY
Différentes façon d'apprendre en sciences, les nouvelles façons d'apprendre pour demain.....	ZDULIDFA
Énergies renouvelables	ZDULINO
Les enjeux des biotechnologies.....	ZDULIENJ
Exobiologie : regards croisés de l'astrophysicien, du géologue, du chimiste et du microbiologiste sur la vie sur terre et dans l'univers.....	ZDULIEXO
Jeux de mathématiques et de langage	ZDULIJML
Météorologie pour tous	ZDULIMET
Nanosciences.....	ZDULINOS
Réseaux de capteurs sans fil et applications à l'environnement.....	ZDULIRCF
Risques versus sécurité : évaluation et prévention.....	ZDULISEC

SERVICE CULTUREL

Création sonore.....	ZWULICSO
De l'idée à la scène	ZWULICIS
Dessin de modèle vivant.....	ZWULICDM
Dessin, peinture, dans la relation au corps	ZWULICDP
Ecrire et tourner un film	ZWULICEF
Expression personnelle.....	ZWULICEP
Gravure.....	ZWULICGR
Jazz Band	ZWULICJB
Modelage.....	ZWULICMO
Orchestre Symphonique	ZWULICOS
Perspective et dessin d'observation	ZWULICDO
Théâtre 1 (les outils de l'acteur)	ZWULICT1
Théâtre 2 (théâtre en version originale).....	ZWULICT2



UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Analyse filmique 1	ZAULPAF1
Atelier d'écriture	ZAULPAEC
Cinéma et Histoire	ZAULPCIH
Création de sites WEB pour débutants.....	ZAULPWEB
Culture Numérique.....	ZAULPCNU
Découverte du Moyen Âge	ZAULPDMA
English debating society.....	ZAULPEDS
Le film documentaire de création : regarder et filmer.....	ZAULPFC
La langue française en Afrique.....	ZAULPLFA
Musique de rue	ZAULPMUR
Peuples lointains, terres mythiques, pays imaginaires dans le monde gréco-romain	ZAULPMGR

UFR DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUES

Criminologie	ZBULPCRI
Droit de l'animal	ZBULPTA
Droits humains dans le monde aujourd'hui.....	ZBULPDTH
Histoire et idées politiques 1 (de l'Antiquité à la Révolution française)	ZBULPHIP
Préparation.....	TOEICZBULPTOE
Problèmes économiques et sociaux.....	ZBULPPES
Problèmes politiques contemporains.....	ZBULPPPC
Questions économiques à travers la presse écrite et audiovisuelle.....	ZBULPQEP

UFR DES SCIENCES ET TECHNIQUES

Collaborer Imaginer et Réaliser en Commun (CIRC)	ZDULPCIR
Développement durable : eau et énergie	ZDULPEAU
Initiation au langage de programmation graphique	ZDULPGR
Introduction à la robotique mobile.....	ZDULPROB
L'abeille, sentinelle de l'environnement.....	ZDULPABE
L'art, le temps, l'espace et la physique.....	ZDULPATE
Molécules et Santé : les produits naturels.....	ZDULPMOS

SERVICE CULTUREL

De l'idée à la scène	ZWULPCIS
Dessin de modèle vivant	ZWULPCDM
Dessin, peinture dans la relation au corps	ZWULPCDP
Écrire et tourner un film	ZWULPCEF
Expression personnelle	ZWULPCEP
Gravure	ZWULPCGR
Jazz Band	ZWULPCJB
Modelage	ZWULPCMO
Orchestre Symphonique	ZWULPCOS
Perspective et dessin d'observation	ZWULPCDO
Théâtre 1 (les outils de l'acteur)	ZWULPCT1
Théâtre 2 (théâtre en version originale)	ZWULPCT2

UFR SPORT ET ÉDUCATION PHYSIQUE

Alimentation	ZSULPALI
Préparation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)	ZSULPBNS
Préparation concours armées (en stage massé)	ZSULPPCA
Risques sportifs et secourisme	ZSULPRSS

SUAPS - SPORT

Aikido Brest	ZWULPBAI
Badminton Brest	ZWULPBBA
Basket Brest	ZWULPBBB
Danse Brest	ZWULBDA
Escalade Brest	ZWULPBES
Fitness Brest	ZWULPBFI
Handball Brest	ZWULPBHB
Musculation Brest	ZWULPBMU
Natation Brest	ZWULPBNA
Plongée Brest	ZWULPBPL
Qi gong Brest	ZWULPBQG
Rugby Brest	ZWULPBRU
Tennis de table Brest	ZWULPBTT
Voile habitable Brest	ZWULPBVH
Volley ball Brest	ZWULPBVB

PÔLE LANGUES

Comment améliorer son niveau en anglais à travers les films	ZWULPLAA
Préparation DELE ou CLES B1 - B2	ZWULPLDC
Remise à niveau en anglais (niveau A2 du CECRL, Cadre Européen de Référence en Langues)	ZWULPLRA

CAP'AVENIR

Accompagnement vers l'insertion professionnelle	ZWULPOIP
Organisation du forum OUEST AVENIR	ZWULPFOA

DEVE

Engagement étudiant (choisir 1 des 4 options)	ZZULPENE
Engagement associatif	ZZULPEEA
Engagement civique	ZZULPEEC
Engagement handicap	ZZULPEEH
Engagement université	ZZULPEEU

SEMESTRE 5 – LICENCE 3^E ANNÉE UNIQUEMENT

UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Analyse filmique 2	ZAULIAF2
Les droits de l'homme	ZAULIDTH

UFR SPORT ET ÉDUCATION PHYSIQUE

Alimentation	ZSULIALI
Gestion des situations d'urgence en environnement naturel	ZSULIGSU
Préparation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)	ZSULIBNS
Risques sportifs et secourisme	ZSULIRSS

CAP'AVENIR

Accompagnement vers l'insertion professionnelle	ZWULIOIP
---	----------

- ▲ **Pôle Santé**
- ▲ **Faculté de Médecine et Sciences de la Santé**
- ▲ **Faculté d'Odontologie (dentaire)**
- ▲ **École de Sages-Femmes**
- ▲ **IFMK (masso-kinésithérapie)**

Pôle Santé

► Faculté de Médecine

et Sciences de la Santé

► Faculté d'Odontologie

(dentaire)

► École de Sages-Femmes

0
IFMK

(masso-kinésithérapie)

ESPE
École Supérieure
du Professorat et de l'Éducation

Langevin

▶ **Formation Continue**

► CAP'AVENIR

entation professionnelle

► **DEVE**

es et de la Vie Étudiante

10

Faculté des Sports
et Éducation Physique

IAE
École Universitaire
de Management

Faculté de Droit,
Économie,
Gestion et AFS

Escuela de Derecho

Faculté de Droit,
Économie

**ECONOMIE,
Gestion et AFS**

0717 30 110305

50
true c

Paul

vibe

Cite U

Archiv

P

Président

100

FACULTÉ
DES LETTRES &
SCIENCES HUMAINES

20 rue Duquesne - CS 93837

199238 RPEST CEDEFY 3

CV7D7D 1C3YD 9C7Z67

communication.lettres@univ-brest.fr